

# 144 morts et 4.000 blessés durant l'été

PAGE 4

# MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1375 Lundi 19 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ES SÉTIF



## Castellan claque la porte

Page 16

## ALLÈGEMENT DES HORAIRES SCOLAIRES DANS LE PRIMAIRE

# LA CONFUSION !

PAGE 3



Cela fait déjà une semaine que près de 8 millions d'élèves ont rejoint les bancs de l'école pour la rentrée scolaire 2011-2012. Un coup de starter qui amène, d'ores et déjà, son lot de mécontentements et de confusions. Bien que le ministre de l'Éducation nationale, Boubekeur Benbouzid, ait souligné à l'occasion de cette rentrée la nécessité de mettre en place toutes les conditions matérielles et humaines pour une bonne prise en charge des élèves, le constat au sein de la famille de l'éducation (enseignants, directeurs d'établissement et parents d'élèves) est loin d'être brillant.

## DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL Malaise au RCD ?

● L'annonce de la démission d'un membre du conseil national du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ouvre-t-elle la voie à une énième crise au sein de ce parti ? La démission de Mohand Akli Aoudj, annoncée avant-hier en fin d'après-midi, sera-t-elle suivie par d'autres au sein de cette instance ? Beaucoup d'observateurs n'écartent pas cette éventualité d'autant que la section RCD d'Illoula Oumalou réfute publiquement les charges retenues contre ce militant par la direction nationale du parti.

Lire en page 4

## OUVERTURE DE L'AUDIOVISUEL



## Un tournant décisif selon le RND

Lire en page 4

## SECTEUR DE L'AQUACULTURE



## Une production de 42.000 tonnes d'ici à 2015

Lire en page 5

## GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION



## Les intendants reprennent la protesta aujourd'hui

page 4

## LE PARLEMENT SE PRONONCE SUR LA PÉNURIE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

## La désorganisation du marché à l'origine de l'anarchie

page 4

## Repères

03

individus en possession de 13 kg de kif traité ont été appréhendés par les services de la Gendarmerie nationale de la commune de Sidi Mesghich, au sud de Skikda, ont indiqué samedi les mêmes services

08

personnes ont été blessées samedi lors d'une manifestation à Nouakchott contre un recensement de la population jugé "raciste" par les habitants de couleur du pays.

40

filles sourdes et malentendantes seront formées prochainement dans le métier de tissage, ont indiqué des responsables de l'Association des handicapés sourds de la wilaya d'Oran.

## Rien sans l'Algérie !



La coopération dans la lutte antiterroriste dans la région subsaharienne "ne peut se faire si on ignore l'Algérie", qui a une longue expérience et l'expertise en la matière, a affirmé samedi à Alger le président du Centre international de recherche et études sur le terrorisme (CIRET), M. Yves Bonnet. «L'Algérie, un pays qui a la meilleure expérience en matière de lutte antiterroriste, a surmonté seul ce genre d'agression et gagné en maturité», a indiqué M. Bonnet lors de la rencontre internationale sur le thème "Le danger de la menace terroriste à la lumière de la situation en Libye". Rappelant que l'Algérie a subi "un assaut frontal terroriste d'une extrême violence", il a appelé à reconnaître à ce pays "cette grande victoire sur le terrorisme remportée par ses propres moyens dans l'indifférence internationale". «Il faut que nous ayons, aujourd'hui, l'humilité et l'honnêteté

de reconnaître à l'Algérie cette grande victoire remportée par ses propres moyens dans l'indifférence internationale, singulièrement celle de la France", a-t-il dit. Pour M. Bonnet, "l'Algérie apparaît aujourd'hui comme un pays fort stable qui ne peut être menacé dans son existence par le terrorisme", ajoutant qu'"il n'y aura pas de déstabilisation de l'Algérie".

## Le Maroc rappelé à l'ordre

L'Experte indépendante des Nations Unies dans le domaine des droits culturels, Mme Farida Shaheed, a exhorté le gouvernement marocain à respecter les droits culturels du peuple du Sahara occidental, dénonçant les mesures coercitives menées contre la promotion de l'héritage culturel des Sahraouis, a indiqué l'ONU. La représentante de l'ONU a fait ce constat à l'issue d'une visite effectuée au Maroc et au Sahara occidental du 5 au 16 septembre afin d'évaluer les efforts fournis par les autorités marocaines pour promouvoir et protéger les droits culturels et pour identifier les meilleures pratiques ainsi que les obstacles dans leur réalisation. «J'ai également visité le Sahara occidental où j'ai fait la connaissance d'une multitude de festivals qui promeuvent l'héritage culturel de la région», a souligné Mme Shaheed. Cependant, a-t-elle regretté, "certains musiciens sahraouis ont été empêchés de participer à ces festivals en raison du contenu spécifique de leurs spectacles ou performances. Certains ont également été empêchés de citer des noms sahraouis". En conséquence, a recommandé la représentante de l'ONU, "les mesures qui empêchent ou limitent les droits culturels de la population du Sahara occidental devraient être révoquées immédiatement" par le gouvernement marocain.



## Un nouvel ouvrage sur les massacres du 17 Octobre 1961



Un nouvel ouvrage "Le 17 octobre 1961 par les textes" sur les massacres des Algériens à Paris pose l'exigence que ce crime d'Etat soit enfin reconnu comme tel par la France officielle et condamné. "Cet ouvrage pose l'exigence d'aujourd'hui : il est plus que temps, un demi-siècle après ces faits, que ce crime d'Etat soit enfin reconnu comme tel et condamné" surtout en région parisienne, pour commémorer ce 50<sup>e</sup> anniversaire. surtout en région parisienne, pour commémorer ce 50<sup>e</sup> anniversaire. C'est tout le sens des manifestations qui se préparent, surtout en région parisienne, pour commémorer ce 50<sup>e</sup> anniversaire", a indiqué à l'APS l'historien Henri Pouillot, à l'occasion de la parution de ce livre à la fête de l'Humanité. Préfacé par Gilles Manceron, historien et vice-président de la Ligue des droits de l'Homme, et post-facé par Henri Pouillot, président du collectif "Sortir du Colonialisme", Le 17 octobre 1961 retrace les conditions historiques de ces massacres, et cite de nombreux textes et déclarations de personnalités de l'époque. Pour M. Pouillot, la coïncidence du 50<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre de Libération nationale avec la campagne électorale pour la présidentielle 2012 en France sera au "centre de nombreux débats pour tenter de condamner le colonialisme, reconnaître et condamner les crimes contre l'humanité commis pendant cette guerre : tortures, viols, exécutions sommaires, villages rasés au napalm. L'historien Gilles Manceron estime important, lui aussi,

qu'une telle reconnaissance des crimes coloniaux de la France intervienne, 50 ans après les terribles événements qui ont fait des centaines de victimes, jetés, pour la plupart, dans les eaux glaciales de la Seine un certain 17 octobre 1961.



## Des contrôles sanguins pour pallier le dopage



Les fédérations sportives et agences nationales antidopage devraient procéder à davantage de tests sanguins pour éviter de laisser la voie libre à la prise de certaines substances interdites qui ne sont détectables que dans le sang, a recommandé samedi l'Agence mondiale antidopage (AMA). Lors d'une réunion à Lausanne, le comité exécutif a adopté une directive demandant aux organisations chargées des contrôles de s'assurer "qu'au moins 10% de tous les échantillons prélevés soient des spécimens sanguins". Selon l'AMA, ils ne représentent que 4% de l'ensemble des échantillons en 2010 - le reste étant des échantillons urinaires -, et la plupart s'inscrivent dans le cadre du passeport biologique, et non pour la détection directe de substances interdites. «C'est là une préoccupation majeure de l'AMA, car une organisation antidopage (OAD) ne peut prétendre offrir un programme antidopage efficace si elle ne prélève pas d'échantillon sanguin en laissant d'éventuels abus de substances et de méthodes qui ne peuvent pas être détectés dans l'analyse d'urine, comme l'hormone de croissance humaine et des transfusions sanguines», souligne l'AMA dans un communiqué. Pour une organisation antidopage, les tests sanguins sont plus coûteux et difficiles à mettre en place que les tests urinaires, car le sang doit être conservé et transporté dans des conditions de températures bien précises et analysé dans un délai maximal de 36 heures. Lors de cette même réunion, l'AMA a adopté la liste des substances et méthodes interdites 2012, dont le principal changement est le retrait du formotérol par voie inhalée. En quelques années, l'Agence a ainsi assoupli l'usage des médicaments utilisés couramment dans le traitement de l'asthme à la demande du milieu sportif : le salbutamol (dans la limite de 1600 microgrammes par 24 heures), le salmétérol par inhalation et désormais le formotérol (maximum 36 microgrammes par 24 heures) sont ainsi permis sans avoir à demander au préalable une autorisation d'usage à des fins thérapeutique

## Les dinosaures sont de retour sur Terre !



Fans d'origamis et du film "Jurassic Park", vous n'allez certainement pas rester longtemps insensible au remarquable travail artistique de Tran Trung Hieu. En véritable as de l'origami, cet artiste plein de talent fait revivre les dinosaures disparus grâce à ses dons pour l'art du pliage. Loin de se contenter de fabriquer quelques cocottes en papier, l'artiste impose son savoir-faire unique en réalisant d'étonnantes dinosaures de tailles et de formes différentes.

Diplodocus, tyrannosaures, et même fossiles de mammouths resurgissent alors comme par magie des mains expertes du plasticien à travers une série d'origamis finement réalisés. Cet art ancestral du pliage de papier qui nous vient du Japon trouve ici de nouvelles formes modernes afin de perpétuer le genre. Ces œuvres sont renforcées par des papiers et des textures soigneusement choisis par l'artiste pour mettre en valeur ses créations. Les petites sculptures de papier de Tran Trung Hieu nous replongent avec bonheur dans un monde fascinant, peuplé d'animaux tous plus étranges les uns que les autres.

ALLÈGEMENT DES HORAIRES SCOLAIRES DANS LE CURSUS PRIMAIRE

# Cacophonie générale et parents désespérés



Les élèves du primaire ballotés

**Cela fait déjà 1 semaine que près de 8 millions d'élèves ont rejoint les bancs de l'école pour la rentrée scolaire 2011-2012. Un coup de starter qui amène, d'ores et déjà, son lot de mécontentements et de confusions.**

PAR KAHINA HAMMOUDI

**B**ien que le ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid, ait souligné à l'occasion de la rentrée scolaire la nécessité de mettre en place toutes les conditions matérielles et humaines pour une bonne prise en charge des élèves, le constat au sein de la famille de l'éducation (enseignants, directeurs d'établissement et parents d'élèves) est loin d'être brillant.

Pour cette année la nouveauté réside dans l'allègement des horaires scolaires dans le primaire annoncé par le ministre de l'Éducation au début de l'année en cours. Les horaires hebdomadaires varient dorénavant entre 21 heures (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années du primaire), 22 heures30 (3<sup>e</sup> année) et 24 heures pour les classes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années. Le volume horaire est composé de 28 séances de 45 minutes obligatoires, réparties du dimanche au jeudi de 8h à 11h15 et de 13h à 14h30. Les séances à partir de 14h30 ainsi que celles du

mardi après-midi sont réservées à des activités périscolaires non obligatoires. En outre, deux séances de re-médiation pédagogiques en mathématiques et en langue arabe sont programmées les dimanches et jeudis à partir de 14h30, destinées uniquement aux élèves accusant des retards dans ces matières. L'effectif global du personnel du secteur sera, quant à lui, de 632.402 : 406.285 (64,24 %) pour l'encadrement pédagogique et 226.117 (36,76 %) pour l'encadrement administratif.

Quand bien même la concrétisation de la mise en place du programme préscolaire est loin d'être établie, cette nouvelle mesure concernant l'allègement de l'horaire semble satisfaire la Fédération nationale des Associations des parents d'élèves. D'après son président Ahmed Khaled *«les enfants sont contents d'être libérés plus tôt. Nous savons que la tutelle est en train de remédier à quelques lacunes constatées en y apportant quelques retouches. Surtout que plusieurs écoles sont confrontées à des classes surchargées.»*

## Des avis divergents

Nous nous sommes rendus dans quelques établissements scolaires de la capitale et nous sommes rapprochés des parents d'élèves qui nous ont avoué être perdus face à cette nouvelle mesure.

Les avis sont partagés, il y a les mamans travailleuses, qui ne peuvent plus rien gérer, et celles au foyer qui se réjouissent de récu-

pérer leurs enfants un peu plus tôt. Pour les premières, ces nouveaux horaires leur causent des désagréments pour mener de front leurs carrières professionnelles *«je n'ai pas travaillé depuis quatre ans. Maintenant que j'ai repris ma vie professionnelle en main je me retrouve confrontés au même problème qu'il y a quelques années, à savoir la garde de mon enfant. Je suis obligé de travailler durant ma pause-déjeuner pour pouvoir récupérer mon fils à 14h30 et le garder avec moi au bureau. Mais cette situation ne peut pas s'éterniser, car mon patron va finir par me faire la remarque»*, nous confie l'une d'elles.

Une autre maman, mère au foyer, affiche quant à elle sa satisfaction *«mon enfant rentre plus tôt à la maison, il est plus heureux. Il a le temps de faire une petite sieste, de jouer, de faire ses devoirs, de prendre sa douche. Tout cela tranquillement sans être trop derrière lui.»*

Ces avis divergents ne semblent nullement inquiéter le président de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves, Ahmed Khaled *«on ne peut pas satisfaire tous les parents d'élèves. Et puis les parents ne sont pas obligés de prendre leurs enfants à 14h30, il peuvent les laisser à l'intérieur des établissements scolaires jusqu'à ce qu'ils viennent les chercher. Je voudrais également préciser que cette mesure ne concerne pas seulement la capitale mais tout le territoire national. Il ne faudrait pas oublier le Sud et l'intérieur du pays, où les enfants effectuent une trotte pour arriver chez eux. Ils leur arrivent même de rentrer à 17h ou même à 18h en faisant 20 kilomètres à pied»*, nous explique-t-il.

## Recours au système «D»

L'allègement des horaires scolaires est certes une bonne chose en soi, avouent des

directeurs d'établissement scolaires, mais ils expliquent qu'ils sont confrontés dorénavant à un vide qu'ils sont tenus de combler avec des activités extra-scolaires (musique, dessin, sport, voire même théâtre...).

*«Nous avons reçu la décision ministérielle pour les nouveaux horaires, mais rien, pour l'instant quant au programme périscolaire. Nous n'avons ni enseignants qualifiés, ni de manuel de programme en vue. Pour ma part je suis en train d'organiser des activités pour les élèves qui restent jusqu'à 15h30. J'ai d'ailleurs fait installer des postes de télévision dans chaque classe pour y diffuser des CD éducatifs pour les élèves. Les enseignants disent néanmoins ne pas avoir les qualités nécessaires pour enseigner le dessin ou la musique aux élèves, je suis donc obligé de trouver un autre moyen en attendant de nouvelles mesures. Je n'ai pas le choix. Quant au sport je n'y pense même pas n'ayant pas d'espace adéquat pour cela. Je pourrai y penser le jour où on me donnera la salle omnisports voisine»*, nous avoue la directrice d'une école primaire à Alger. Cette a également ajouté qu'*«une réunion des inspecteurs de l'Académie se déroule aujourd'hui même pour clarifier justement ces nouvelles mesures et afin d'apporter plus de lumières»*.

Ainsi, la confusion semble totale pour l'ensemble de la famille de l'Éducation nationale. Des parents d'élèves contents, d'autres mécontents, certains désespérés, des directeurs d'établissements scolaires livrés à eux-mêmes, jusqu'à la tutelle qui ne cesse de promettre des activités périscolaires qui ne viennent pas... bref la solution idéale, pour tous, n'est pas près d'être apportée. En attendant les élèves continuent d'être les «cobayes» de ces laboratoires qui n'en finissent pas dans l'Éducation nationale.

K. H.

## SOUS LA PLUME

# La charrue avant les bœufs

PAR SORAYA HAKIM

**L'**allègement des programmes, la dernière réforme sur l'éducation proposée et entérinée par le ministre de l'Éducation, Aboubakr Benbouzid, ne fait pas l'unanimité aussi bien au sein de la famille de l'éducation qu'auprès des parents des élèves soumis, aujourd'hui, à ce nouvel emploi du temps. L'idée en soi est bonne : diminuer le volume horaire pour les petits est une bonne chose pour laisser la place aux activités parascolaires qui amèneraient les enfants à l'horaire des plus grands. Mais, voilà que dans la pratique cela ne se passe pas du tout comme cela. Because ? Les directeurs d'établissement n'ont pas été suffisamment préparés à l'avance pour réunir les conditions d'une telle mesure. Une activité culturelle comme le dessin, la musique ou le sport requiert des moyens et des compétences. Le mot est lâché.

Les compétences, autrement dit le personnel qualifié. Le ministère n'y a pas pensé et les chefs d'établissement, aujourd'hui, se retrouvent confrontés à un dilemme : garder les enfants jusqu'à 15h30 en leur

laissant quartier libre ou les libérer à 14h30 comme le stipule l'orientation ministérielle. Entre les deux, mon cœur balance. Les parents, quant à eux, ne se félicitent pas du tout de cette mesure qui n'est pas suivie d'effet, car leurs progénitures sont lâchées dans la rue qui n'offre que l'oisiveté, mère de tous les vices.

Pour beaucoup d'écoles, il n'est pas possible de mettre en pratique les activités faute d'espace. La pratique sportive peut se faire dans des complexes de proximité, mais qui va payer la note des frais de transport et de location du terrain de sport ? Seules les communes nanties pourront se le permettre. Les écoles dépendant des communes désargentées, elles en feront leur deuil.

Et c'est le problème des inégalités sociales qui sera mis à nu. Sans doute, une réalité qui a dû échapper au département de Benbouzid. Quoi qu'il en soit, les écoliers sont d'incessants cobayes d'un laboratoire qui n'a pas trouvé d'antidote pour une véritable école algérienne performante qui ne soit pas indexée par l'Unesco.

S. H.

## GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

# Les intendants reprennent la protesta aujourd'hui

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

**L**e secteur de l'Éducation nationale renoue avec les mouvements de protestation alors que la rentrée scolaire n'a eu lieu qu'il y a tout juste deux semaines. Le Syndicat national des agents des services économiques des établissements du secteur de l'éducation ont ainsi mis leur menace à exécution. Ils ont annoncé, hier, leur décision de lancer un mouvement de grève de 3 jours à compter de demain (19, 20 et 21 septembre).

Leur plateforme de revendication sociale comprend 14 points. Après avoir entrepris deux mouvements de grève depuis le début du mois de septembre: le premier étant du 5 au 7 et le second du 12 au 14 septembre, les contestataires du Syndicat national se disent déterminés à aller jusqu'au bout de leur action. Parmi leurs revendications, l'on peut citer l'exigence de l'alignement des traite-

ments de ce corps administratif sur ceux des autres secteurs et sa participation à la gestion des œuvres sociales. Ils réclament, entre autres, à être consultés pour les décisions qui seront prises. La compensation financière, elle aussi, est au nombre des réclamations.

Le syndicat revendique cette compensation pour la gestion d'établissements annexes, la validation et la correction des comptes de gestion. De plus, il exige l'application des mesures concernant les passations de consignes. Les agents des services économiques, se disant lésés par rapport aux autres corps du secteur, demandent également la révision de la période d'ancienneté dans l'échelon pour atteindre la catégorie 9. En outre, ils exigent l'application du décret exécutif 315/08 du mois d'octobre 2008 avec effet rétroactif portant l'extension à ce corps de la prime de documentation et la prime pédagogique.

M. B.

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL

## Malaise au RCD

**L'annonce de la démission d'un membre du conseil national du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ouvre-t-elle la voie à une énième crise au sein de ce parti ? La démission de Mohand Akli Aoudj, annoncée avant-hier en fin d'après-midi, sera-t-elle suivie par d'autres membres de cette instance ?**

PAR KAMAL HAMED

Beaucoup d'observateurs n'écartent pas cette éventualité d'autant que la section RCD d'Illoula Oumalou réfute publiquement les charges retenues contre ce militant par la direction nationale du parti. Il faut dire que Mohand Akli Aoudj a été suspendu en pre-

mier lieu par le secrétaire national chargé de l'organique pour «*compromission et indiscipline*». Décision qu'il a contestée au motif qu'elle viole l'article 66 du règlement intérieur qui stipule que «*seul le président du bureau régional peut suspendre, à titre conservatoire, un militant en attendant sa traduction devant la commission des conflits*». Mohand Akli Aoudj a finalement jeté l'éponge et dans cette lettre de démission, il s'est élevé avec force contre le fonctionnement peu démocratique du RCD. «*A chaque fois qu'une voix s'élève pour s'exprimer librement sur des questions fondamentales qui concernent notre parti, le RCD, elle est aussitôt réduite au silence en accusant son auteur soit d'être un agent du DRS, soit de corrompu par le pouvoir, soit d'intelligence avec l'ennemi ou, comme c'est mon cas, de harki de l'administration*» a-t-il écrit dans sa lettre de démission, dont une copie est parvenue, hier, à notre rédaction. «*Le combat de ma génération a été trahi, notre serment était de construire un grand parti et non un appareil comme il est devenu actuellement*» dira-t-il encore avant d'ajouter que «*le RCD, qui était notre seul espoir pour la construction d'une Algérie démocratique et républicaine, s'est transfor-*



mé en "propriété privée". Dénonçant le fonctionnement non démocratique du RCD, il a révélé avoir assisté à une fraude électorale interne à l'occasion des primaires pour les sénatoriales, ce qui, a-t-il affirmé, «*restera à jamais un traumatisme dans mon parcours de militant*». Il a révélé avoir été amené à retirer sa candidature des élections sénatoriales et ce, suite aux terribles pressions qu'il a subies des membres de l'exécutif du parti qui soutenaient un autre candi-

dat. «*Pour toutes ces raisons, je démissionne du RCD et non de mes convictions qui ont suscité sa création en 1989.*» Par ailleurs, les charges retenues contre lui sont battues en brèche par la section d'Illoula Oumalou. Dans une lettre adressée au président du RCD, Saïd Sadi, les membres de cette section apportent un démenti aux accusations de la direction du parti. Ils disent, en effet, attester à l'unanimité que Mohand Akli Aoudj a toujours assisté aux réunions auxquelles il a été convié, et a toujours défendu le parti, les militants contre les attaques des adversaires. Aussi, notent les membres de cette section, «*il constitue pour les militants un modèle d'abnégation, de constance et de dévouement au Rassemblement et au développement local*». Cette démission, qui est en soi révélatrice d'un malaise au sein de ce parti politique, risque de faire peut-être tache d'huile. Il est à noter que toutes nos tentatives de joindre des responsables au sein du parti pour avoir la version de la direction nationale du RCD, se sont avérées vaines.

K. H.

### FORMATION EN HYDROCARBURES

## L'Algérie a besoin de cadres de très haut niveau

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a souligné dimanche à l'Institut algérien du pétrole (IAP) de Boumerdes la nécessité de poursuivre la formation de cadres de haut niveau dans le domaine des hydrocarbures pour permettre à l'Algérie de faire face à ses défis, notamment le renforcement des capacités nationales de production. "Aujourd'hui plus que jamais, la nécessité de former des cadres de très haut niveau s'impose. Nous avons des défis majeurs à relever", a affirmé M. Yousfi à l'occasion de l'installation du directeur du projet IAP Corporate university. Ces défis ont trait à l'acquisition des nouvelles technologies, au renouvellement des réserves de l'Algérie en hydrocarbures et à l'intensification de l'activité d'exploration ainsi que l'optimisation de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures, a-t-il ajouté.

Le ministre a reconnu, dans ce contexte, que la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, accuse "un grand retard" dans le domaine des nouvelles technologies.

"Ces dix dernières années, les technologies utilisées dans le domaine des hydrocarbures ont connu une évolution spectaculaire. Nous, nous sommes loin. Nous avons pris du retard", a-t-il concédé.

M. Yousfi a relevé, à ce titre, un retard dans le domaine de l'ingénierie pétrolière, dans l'industrie des hydrocarbures, dans le raffinage, la liquéfaction et notamment dans la pétrochimie.

"Nous avons un retard énorme à rattraper dans le domaine de l'industrie pétrochimique", a-t-il avoué.

Il a ainsi mis l'accent sur l'importance d'avoir son "propre engineering", assurant qu'il veillera personnellement à ce que la compagnie nationale des hydrocarbures ait sa propre équipe d'engineering.

"On ne peut pas avancer sans engineering", a-t-il lancé en direction des responsables de Sonatrach.

Il a insisté, également, sur la nécessité de "faire un effort de formation dans le domaine du raffinage et de la liquéfaction", appelant les responsables du secteur à "se préparer pour l'off shore" dans la mesure où, a-t-il dit, "il peut y avoir un potentiel et l'Algérie n'a aucune expérience dans ce domaine".

PAR INES AMROUDE

L'ouverture de l'audiovisuel constitue un tournant décisif dans l'histoire de l'Information, a affirmé, dimanche, le porte parole du Rassemblement national démocratique (RND), M. Miloud Chorfi.

Invité d'une émission de la Chaîne I de la Radio nationale, M. Chorfi a indiqué que l'ouverture de l'audiovisuel constituait un "tournant décisif" à même de conforter le pluralisme médiatique en Algérie.

Le porte-parole du RND a salué la loi sur l'information, notamment dans son volet portant ouverture de nouvelles chaînes privées susceptibles de "contribuer à la consolidation du processus démocratique", soulignant par la même la nécessité de mettre en place un cahier des charges qui régirait l'ouverture de chaînes privées.

L'ouverture de chaînes "n'est pas une affaire facile", a-t-il ajouté, appelant à définir des garde-fous et des lois qui doivent régir le champ de l'audiovisuel.

Le rôle des chaînes privées "doit être basé sur le respect de la Constitution et de la dignité des personnes et défendre les intérêts suprêmes du pays".

### OUVERTURE DE L'AUDIOVISUEL

## Un tournant décisif dans l'histoire de l'information, selon le RND

M. Chorfi s'est félicité de l'ouverture du champ audiovisuel "pour peu que ce dernier contribue à la glorification de l'Algérie et de ses symboles et respecte les valeurs nationales loin de toute atteinte à l'unité du peuple algérien".

Evoquant la loi sur les élections, M. Chorfi a réaffirmé les positions de son parti qui soutient toute mesure susceptible de consacrer des élections intègres, saluant la mise en place d'une commission nationale, composée de magistrats, chargée de la supervision de élections, laquelle sera accompagnée de la commission nationale de surveillance des élections et qui regroupe, pour sa part, des représentants de partis et de personnalités de la société civile. Par ailleurs, la veille, les députés du Rassemblement national démocratique (RND) des deux chambres du Parlement ont salué le projet de loi de finances 2012 qui "réaffirme le souci du gouvernement de poursuivre la promotion de la justice sociale, de la solidarité nationale et de la concrétisation sur le terrain du programme quinquennal".

Les députés RND des deux chambres du Parlement "réaffirment leur soutien au projet

### ACCIDENTS DE LA ROUTE

## Un été chaud et mortel

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

L'hécatombe continue de régner sur les routes du pays. La saison estivale qui vient de s'achever n'a pas été de tout repos pour les éléments de la Protection civile et de la police. En effet, selon le dernier bilan établi par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le nombre de personnes ayant trouvé la mort s'élève à 144 victimes et près de 4.000 blessés. Un total de 3.163 accidents de la circulation routière a été enregistré entre la période allant du 21 juin au 31 août dans les 14 wilayas côtières du pays. Toujours selon le bilan de la DGSN, tous les lieux de détente estivale ont été renforcés en matière de surveillance policière, durant cette période.

Dans le domaine de la prévention routière, il a été relevé 5.515 délits routiers, 2.211 "infractions de coordination", 5.176 cas

d'immobilisation, 1.858 mises en fourrière, 56.742 amendes forfaitaires et 8.813 retraits de permis de conduire, indique-t-on dans ce même bilan. Plusieurs actions de sensibilisations ont été menées durant la période estivale, au profit des citoyens autour de thèmes relatifs à l'infraction routière, à l'exemple des cas de vitesse excessive, le non-respect du feu rouge, l'alcool au volant, le port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone portable lors de la conduite ainsi que la dispense de conseils relatifs aux fléaux sociaux tels que la toxicomanie.

Par ailleurs et dans le cadre des missions du Plan Azur au titre de l'année 2011, la DGSN a mis en place 55 postes de police de surveillance et de sécurité des plages relevant de la compétence territoriale de la Sécurité nationale. «*L'effectif dégagé pour la mission de sécurisation de ces plages, autorisées à la baignade avoisine les 900 policiers, tous*

de loi de finances" et invitent l'opinion publique "à comparer le développement en cours en Algérie avec la situation difficile que traversent certains pays développés", indique un communiqué du bureau national du parti rendu public à l'issue de la rencontre qui a regroupé les membres des deux groupes parlementaires au niveau des deux chambres du Parlement sous la présidence du secrétaire général du RND, M. Ahmed Ouyahia.

Ils ont, également, "appelé le gouvernement à suivre de près la situation financière mondiale en vue d'éviter tout risque éventuel au pays".

Concernant les réformes, les parlementaires ont souligné "leur plein soutien" aux projets de lois débattus récemment en Conseil des ministres, partant des principes démocratiques du parti et au mieux de l'intérêt suprême de l'Algérie qu'il convient de prémunir contre toute tentative de déstabilisation.

Ils ont exprimé, en outre, leur souhait d'enrichir ces projets de loi en vue de consacrer davantage de transparence en matière de processus électoral et de l'activité des partis et des associations dans le respect des lois.

I. A.

rompus aux techniques des interventions, du secourisme et de la communication. S'y greffe, en appoint, les autres forces des services de sûretés de wilayas dont le cycle de travail a été adapté en fonction des spécificités de l'affluence des estivants, la nature du site et sa fréquentation durant la nuit», a signalé encore la DGSN dans son bilan.

Le dispositif général de la sécurisation de la saison estivale à travers le territoire national est de 80.000 policiers, dont 40.000 répartis sur les 14 wilayas côtières, a-t-on précisé de même source.

S'agissant de la couverture sécuritaire des diverses manifestations culturelles prévues en la circonstance de la saison estivale 2011, il a été enregistré 7.190 services d'ordre à travers le territoire national de compétence, durant la période considérée allant du 21 juin au 31 août, a-t-on indiqué dans le bilan de la DGSN.

M. B.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU PARLEMENT SE PRONONCE SUR LA PÉNURIE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

# L'inorganisation et la débandade du marché à l'origine de l'anarchie

Depuis longtemps, notamment au début des années 1990, le marché algérien n'a pas cessé de connaître une situation d'anarchie et de pénurie de certains produits alimentaires de large consommation.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, le président de la commission d'enquête parlementaire sur la pénurie de certains produits alimentaires de large consommation, Kamel Rezki, a estimé, hier à Alger, que la mauvaise organisation du marché était, pour l'essentiel, à l'origine de la pénurie de ces produits enregistrée en début d'année.

Le président de la commission parlementaire, installée en avril dernier et composée de 17 députés de différents groupes parlementaires et des représentants de partis, a affirmé que "la mauvaise organisation du marché national et la non-maîtrise des mécanismes d'importation et de distribution" étaient les principales causes de la pénurie de produits de large consommation, notamment en janvier dernier.

Il a indiqué, dans le même contexte lors d'une réunion, en marge de la reprise des travaux de la commission, pour l'élaboration d'un bilan global de son activité et la rédaction



La pénurie des produits alimentaires engendre la hausse des prix.

son rapport final, que les visites effectuées par les membres de la commission au niveau des unités de production de ces denrées ont révélé que parmi les dysfonctionnements figuraient "la carence de certains produits de large consommation importés ou produits au niveau national et le déséquilibre en matière de distribution", selon l'APS.

A une question sur les autres causes ayant provoqué la pénurie de ces produits et la perturbation du marché national, M. Rezki a affirmé que la commission "délibère dans le secret total conformément à la loi organique de l'APN à qui le dernier mot revient quant à la publication ou non des résultats de cette

enquête". Le même responsable a, en outre, indiqué que les membres du gouvernement en charge des secteurs concernés par l'enquête tels l'Agriculture, les Finances, le Commerce et le Transport, ainsi que les responsables des organismes publics économiques et les opérateurs économiques "ont adhéré à la mission de la commission".

Il a ajouté que la commission a été scindée en deux groupes qui procéderont à la rédaction du rapport final qui englobera l'analyse des données à l'origine de la pénurie en question. Ils devront, en outre, proposer des solutions idoines pour y mettre fin. M. Rezki estime que la subvention des prix de certains produits de large consommation (huile, sucre,

blé et lait) qui profite à tous (nationaux ou étrangers) constitue "une lourde charge pour le Trésor public" proposant que cette aide profite directement aux catégories sociales à faible revenu et "nécessiteuses", ajoute l'agence.

Le bureau de la commission d'enquête parlementaire est composé du président (député FLN), du vice-président (député MSP) et du rapporteur (député RND). La commission a tenu dans le cadre de son travail plusieurs réunions consacrées à l'audition des ministres, des opérateurs économiques, des directeurs des organismes publics en relation avec le secteur du commerce.

Les membres de la commission ont effectué des visites d'inspection dans les principales entreprises et unités publiques et privées productrices de denrées de large consommation subventionnées par l'Etat pour enquêter sur les motifs ayant conduit à la hausse soudaine des prix de ces denrées. Le gouvernement avait alors pris des mesures spéciales pour soutenir les prix de ces produits. Les responsables en charge de la régulation du marché, et principalement le ministère du Commerce, doivent redoubler d'efforts pour ordonnancer le marché et mettre un terme à l'anarchie qui y règne. A. A.

## SECTEUR DE L'AQUACULTURE:

### Une production de 42.000 tonnes d'ici à 2015

Le secteur de la Pêche table sur une production de 42.000 tonnes de poissons d'élevage en vue de répondre à la demande croissante et pallier à la réduction de la ressource halieutique, a indiqué, hier, le ministre, M. Abdallah Khanafou.

Un programme "ambitieux" arrêté par le secteur pour la période 2010-2014 prévoit de réaliser 158 projets d'aquaculture, qui permettront d'atteindre une production de 42.000 tonnes, a indiqué le ministre lors d'un point de presse à l'issue de la cérémonie de lancement d'une nouvelle campagne d'évaluation des ressources halieutiques, rapporte l'APS. Parmi ces projets, prévus pour l'année prochaine, 60 seront réalisés dans des sites marins en cages flottantes et devront générer une production de 36.000 T par an en 2015, a-t-il ajouté.

"Ce sont des prévisions des plus pessimistes car on peut aller au-delà", a affirmé M. Khanafou estimant que l'aquaculture est la seule solution pour pallier au déficit en produits de mer et répondre à une demande de plus en plus forte. Le secteur a, également, identifié 450 sites au niveau national susceptibles d'abriter des projets d'aquaculture.

Interrogé sur les unités de transformation qui font face à une forte concurrence, le ministre a révélé que son secteur allait aider ces usines à s'approvisionner en matières premières à des prix compétitifs.

"Nous avons essayé d'introduire dans la loi de finances pour 2012 la suppression des droits de douanes et l'application d'un taux réduit de la TVA sur les produits importés destinés à la transformation. Malheureusement, cette tentative a échoué cette année. Mais nous allons y revenir prochainement", a-t-il indiqué.

Il a estimé, dans ce contexte, que c'est en réduisant ces charges que les opérateurs pourront continuer à activer dans ce créneau.

Evoquant la gestion des ports de pêche, actuellement sous tutelle du secteur des Transports, M. Khanafou a indiqué que le gouvernement était favorable pour le transfert de ces espaces portuaires au ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques. "Nous avons tout fait pour convaincre le gouvernement de transférer ces ports à notre ministère", a-t-il dit en indiquant que cette opération est en cours de concrétisation

R. N.

ALGEX ORGANISE, DEMAIN, UNE JOURNÉE D'INFORMATION SUR LA FOIRE ORIENTALE EXPO-ZENITH STRASBOURG (FRANCE)

## L'Algérie invitée d'honneur

Dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures, l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex), en collaboration avec Imag'in communication, organisera demain, au niveau de son siège, une journée d'information et de sensibilisation sur la foire Orientale Expo, qui se déroulera du 11 au 13 novembre 2011 au Zénith de Strasbourg (France) avec l'Algérie comme invitée d'honneur. Cette journée d'information a pour objectif, selon les organisateurs, de faire cet événement économique qui va réunir des chefs d'entreprise d'origine orientale commercialisant des produits à destination de la communauté magrébine et turque.

En outre, cet événement est un carrefour de communication et d'échanges, à travers la

rencontre des acheteurs potentiels étrangers qui sont conscients des spécificités qualitatives des produits algériens et restent convaincus de l'opportunité d'un «sourcing» à partir de l'Algérie. A cet effet, l'Algex a le plaisir d'accueillir, poursuivent les organisateurs dans le communiqué publié, hier à Alger, les exportateurs algériens ainsi que tous ses partenaires intéressés par cette manifestation. Il s'agit, en fait, de permettre aux exportateurs ou des opérateurs économiques de faire connaître les produits algériens dans la perspective de leur exportation vers les marchés européen et oriental.

Ainsi, ils annoncent dans ce cadre un certain nombre de facilitations accordées aux participants, comme la vente autorisée pendant les trois jours du salon, et la possibilité

de bénéficier d'un remboursement des frais de participation à titre individuel dans le cadre du Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) à hauteur de 50% des frais de stand et de transport des échantillons. Ils citent, en outre, le soutien de l'organisateur "Imag'in communication" par la prise en charge de l'hébergement et la restauration dans l'un des hôtels partenaires. Algex développe, ainsi, un potentiel informations économiques et commerciales de grande importance en termes, notamment, de la connaissance des marchés extérieurs et de création de contacts professionnels entre les chefs d'entreprise algériens, les opérateurs économiques et les hommes d'affaires étrangers.

A. A.

SIEMENS ALGÉRIE : UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 300 MILLIONS D'EUROS

## Un taux de croissance performant en 2010

Siemens Algérie s'est fixée comme objectif essentiel l'amélioration de ses activités en utilisant un plan de restructuration destiné, notamment, à optimiser ses performances.

Le directeur général de Siemens Algérie a affirmé, à l'occasion de l'inauguration, mercredi dernier, du nouveau siège de Siemens Algérie à Ben Aknoun, que l'entreprise a pu réaliser ces trois dernières années des taux de croissance performants.

Benali Khodja a expliqué que le chiffre d'affaires de l'entreprise a atteint 300 millions d'euros en 2010, alors qu'en 2008, Siemens Algérie avait connu des difficultés et des pertes consécutives. Une situation qui s'est améliorée, par la suite, grâce à la mise en place d'un plan de restructuration. Ceci a permis à l'entreprise, selon le conférencier, de réaliser de bonnes performances, notam-

ment dans certains segments tels que la haute tension, dans lequel le chiffre d'affaires est passé de 50 millions d'euros en 2008 à 150 millions en 2011. Evoquant la situation du marché actuellement, il a relevé un ralentissement dû aux orientations des pouvoirs publics. Toutefois, le DG de Siemens Algérie prévoit une amélioration dans les prochains mois. Concernant les transferts de dividendes, il a affirmé qu'aucun n'a été effectué depuis 2008.

Dans le même sillage, il dira que Siemens a opté pour un transfert technologique et de savoir-faire en formant les compétences locales et en mettant en place des conventions avec plusieurs organismes de formation privés et étatiques. A une question sur la non-participation de Siemens dans la réalisation des centrales électriques depuis quelques années, le DG a indiqué que

Sonelgaz est un partenaire incontournable pour Siemens Algérie et elle compte participer prochainement aux soumissions, mettant ainsi en relief les capacités de l'entreprise, qui a décroché ces derniers mois de gros marchés dans le secteur «Gaz and Oil».

Depuis 47 ans, Siemens est un acteur majeur en Algérie, où il occupe une position de leader dans les secteurs de l'Industrie, de l'Energie et de la Santé, Siemens IT Solutions and Services intervient, pour sa part, de manière transversale dans ces trois secteurs. Plus de 30 sous-stations haute tension et une centrale à turbines à gaz Siemens d'une puissance de 500 MW, garantissent la fiabilité de l'alimentation électrique du pays.

Aussi, Siemens est un partenaire crédible de nombreuses entreprises algériennes spécialisées dans le secteur énergétique.

A. A.

INDEMNISATION DES CLIENTS D'AIR ALGÉRIE ÉTABLIS EN FRANCE

# Début des discussions à Paris

Des discussions entre des responsables d'Air Algérie et des représentants de l'Association de défense des droits des usagers de la compagnie ont débuté, samedi à Paris, en vue de l'étude des dossiers d'indemnisation des clients affectés par la grève de juillet dernier observée par le personnel navigant commercial (PNC).

PAR INES AMROUDE

Selon le représentant général France Nord d'Air Algérie, Abdelkader Benselka, les deux parties ont «convenu d'entamer le traitement de ces dossiers d'ici la fin septembre. Ces dossiers concernent les clients de Paris, Lille, Metz et Mulhouse, en plus de ceux du sud de l'Hexagone qui seront répercutés sur mes collègues en vue d'un traitement similaire», a-t-il indiqué à l'APS, ajoutant que le traitement des dossiers «prendrait trois mois environ».

La compagnie avait annoncé, en août dernier, un "large" programme de compensation commerciale en faveur de ses clients pénalisés par la grève (du 11 au 14 juillet dernier). L'ensemble des clients en possession d'une réservation ferme sur un vol d'Air Algérie entre le 11 et le 14 juillet 2011, devaient bénéficier de bons de réduction à retirer au niveau des points de vente de la compagnie.

Les montants de ces réductions sont respectivement de 100 euros pour un vol international passagers au départ de l'étran-



ger vers l'Algérie, 5.000 DA pour un vol international passager au départ d'Algérie, 1.500 DA pour un vol intérieur du nord du pays et 2.500 DA pour un vol du Sud du pays.

«A la lumière de ce qui a été décidé en août dernier, la compagnie a fait un geste commercial pour les clients qui sont partis et revenus (vers et de l'Algérie) pour le préjudice moral causé, tout en appliquant la réglementation européenne vis-à-vis de ceux qui ont opté pour d'autres choix», a indiqué le responsable d'Air Algérie.

Il a rappelé les solutions "palliatives" proposées pour ceux qui voulaient "vaille que vaille traverser la Méditerranée" en dépit des aléas de la grève, citant, à cet égard, le transbordement par bateau de certains passagers et le report sans pénalités des vols pour d'autres.

Il a, également, rappelé les mesures prises par la compagnie en matière d'affrètement (vols d'Air France et Aigle Azur), de restauration à l'aéroport de Paris-Orly

(68.00 euros), de packs de couchage et de nuitées en hôtel.

Pour les passagers ayant décidé d'annuler leur déplacement sur l'Algérie, la compagnie a procédé au "remboursement intégral sans pénalités" et en a informé les agences de tourisme et la direction du transport civil française, selon le même responsable. Le président de l'Association de défense des droits des usagers d'Air Algérie, Omar Aït Mokhtar, s'est félicité, pour sa part, de ce début de dialogue "d'ouverture" avec les responsables de la compagnie aérienne nationale.

Il a estimé à "5.000 le nombre des dossiers à traiter, entre les 2.000 que l'Association a recensés il y a une semaine et ceux qui continuent d'affluer à l'Association".

Une autre rencontre est prévue entre les deux parties pour fin octobre afin de faire un point de situation et juger de l'avancée des dossiers, selon les mêmes sources.

I. A.

GISELLE LE NOZER, DIRECTRICE GÉNÉRALE D'AIR FRANCE EN ALGÉRIE :

## «Cinq destinations hebdomadaires à 15.000 DA Alger-Marseille»

PAR AMAR AOUIMER

Air France annonce un tarif structurel annuel de 15.000 DA pour un vol Alger-Marseille, selon Giselle Le Nozer, directrice générale de la compagnie française, hier, au cours d'une conférence de presse organisée à Alger.

Ainsi, l'offensive commerciale d'Air France sur Marseille sera, en outre, lancée sur 30 destinations en direct au départ de Marseille.

«A partir du 2 octobre prochain, Air France Algérie assurera cinq vols par semaine entre Alger et Marseille. Cette augmentation de fréquences s'inscrit dans le cadre de la stratégie et de l'offensive commerciale au départ des régions françaises» a-t-elle ajouté.

Les cinq fréquences hebdomadaires bénéficieront, selon la directrice générale, tant aux clients voyageant pour les affaires et les loisirs, qu'au développement touristique et économique de l'Algérie.

Les clients voyageant pour les affaires, ou pour les loisirs, pourront bénéficier d'un large choix de correspondances vers 30 destinations, en France, en Europe et

dans le Bassin méditerranéen, comme les destinations Beyrouth et Istanbul.

Au départ d'Alger, la compagnie Air France proposera des tarifs aller et retour vers Marseille à partir de 15.000 DA toutes taxes comprises. Le Nozer précise «que ces tarifs sont disponibles toute l'année et peuvent être achetés en aller simple sur Internet, par téléphone, auprès des agences Air France ou des agences de voyages». La conférencière a insisté sur la qualité des services offerts aux clients qui sont la marque de reconnaissance sur le marché. «Air France a une ponctualité de 95 % puisque tous ses vols au départ d'Alger partent à l'heure. Notre credo réside dans la rentabilité et la contribution active et performante. L'offensive stratégique d'Air France défie la concurrence, en ce sens que, nous faisons face à la compétitivité du train à grande vitesse (TGV) et aux tarifs low-cost. Donc, nous nous reposons face à la rude concurrence» a-t-elle souligné.

Elle a, par ailleurs, dit que le chiffre d'affaires de 2010 et 2011 (au 31 mars 2011) s'élève à 2.615 millions d'euros.

Pour 2011, il y aura un nouveau dispo-

sitif à Toulouse, Nice et Bordeaux, soit une plus grande offre de vols directs au départ de Marseille. «Nous sommes sur une croissance à deux chiffres» a-t-elle déclaré.

Air France a commandé 110 avions supplémentaires long courrier depuis le 15 septembre dernier, notamment des appareils Airbus 350 et des Boeing 787.

Cette compagnie exploite actuellement 398 avions tous types d'appareils dont l'âge moyen est de 9,3.

Le nouveau tarif Air France au départ d'Alger à destination d'Istanbul et de Moscou via Marseille, sont respectivement 52.300 DA et 59.200 DA.

Ce tarif de 15.000 DA valable toute l'année pourrait, notamment, convenir aux inconditionnels supporters algériens de l'Olympique de Marseille qui se déplacent, assez souvent au stade Vélodrome pour assister à des matches décisifs de l'OM, aussi bien en championnat de Ligue 1 qu'en Ligue des champions, où l'équipe phocéenne a réalisé un exploit en arrachant une victoire à l'extérieur lors de la première rencontre de son groupe.

A. A.

PLOMBÉES PAR LA MOROSITÉ DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

## Les matières premières reculent

Les cours des matières premières ont chuté dans leur ensemble, suite aux propos rassurant de Paris et Berlin sur la Grèce et l'annonce d'une action coordonnée des grandes Banques centrales d'élargir l'approvisionnement des marchés en dollars pour soutenir le secteur bancaire européen.

Le pétrole étant le seul bénéficiaire de la nervosité d'investisseurs de plus en plus inquiets de l'évolution de la situation en zone euro.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre s'échangeait à 112,19 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres contre 111,86 dollars. Les prix des matières premières alimentaires se sont repliés de concert cette semaine, sur des marchés sans entrain, le cours du cacao tombant même à New York à son plus bas niveau depuis neuf mois, pénalisé par l'abondance de l'offre sur fond de conjoncture économique morose.

Les cours du sucre sont tombés vendredi à Londres à 705 livres la tonne, leur plus bas niveau depuis la mi-juin, toujours pénalisés par la perspective d'un large excédent de production dans le monde lors de la saison 2011-2012.

Les cours du café ont accentué le net repli entamé la semaine précédente. Depuis début septembre pâtissant des inquiétudes sur l'économie mondiale et des incertitudes sur la zone euro.

Les cours du cacao ont accéléré leurs pertes cette semaine plombés par de très importantes exportations du Ghana et par les larges stocks en Côte d'Ivoire, des pays respectivement deuxième et premier producteurs mondiaux.

Les prix du blé, du maïs et du soja ont chuté cette semaine à Chicago, où les opérateurs s'inquiètent de plus en plus d'un possible affaiblissement de la consommation en réaction à la flambée des cours pendant l'été. Le boisseau de blé à échéance décembre valait à terminé à 6,8825 dollars, contre 7,2975 dollars une semaine auparavant.

Le contrat de soja pour livraison en novembre s'est établi à 13,5550 dollars, contre 14,2675 dollars.

L'or a sensiblement perdu de son lustre cette semaine, son cours chutant de plus de 6%, pénalisé par des prises de bénéfices puis par le vif rebond des marchés boursiers, tandis que l'argent restait plombé par la morosité de l'économie mondiale.

Les prix des métaux industriels échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont légèrement reculé ou se sont stabilisés cette semaine, évoluant en dents de scie dans une marge étroite, sur un marché fébrile rythmé par les inquiétudes sur la zone euro.

I.A

## BISKRA

**Soutien aux activités sportives et de jeunesse**

Une enveloppe financière de soixante et onze millions de dinars (71) a été mise en place à Biskra, cela pour apporter un soutien conséquent aux activités sportives et de jeunesse à la faveur de la saison 2011-2012, a indiqué le directeur dudit secteur. Ainsi plus de cent cinquante structures entre clubs, ligues sportives et associations versées dans les activités de jeunesse sont concernées par cette aide financière, a précisé Monsieur Abdelaziz Djabourabi responsable du secteur au sein de ladite wilaya, soulignant en outre que ce montant provient du Fonds de wilaya pour la promotion de la pratique sportive.

Ces moyens financiers, mis à contribution, participeront également à l'organisation de dix-neuf manifestations dédiées à la jeunesse, de seize joutes sportives ainsi qu'à la restauration d'installations sportives et à l'acquisition de matériels et équipements sportifs.

Selon le même responsable, toutes les demandes formulées par des clubs sportifs et des associations de jeunesse agréées, pour bénéficier d'une subvention, ont été approuvées, "sous réserve de la capacité de mettre en pratique les activités projetées et sur présentation des bilans moral et financier de la saison écoulée".

## CHLEF

**Une série d'opérations en cours d'exécution**

Plusieurs opérations destinées exclusivement à l'amélioration du cadre de vie de la population sont en cours d'exécution au niveau de l'ensemble des quartiers de la ville de Chlef.

Ces opérations portent sur des travaux de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable, de l'assainissement, de l'éclairage public ainsi que sur le bitumage de certaines artères et la réfection des trottoirs.

L'objectif de ces opérations vise en tout premier lieu à améliorer le cadre de vie de la population des cités d'habitation des quartiers périphériques de la ville de Chlef à l'instar de ceux de Chorfa, Lalla Ouda, Hay Bensouna.

Des opérations similaires ont été déjà réalisées au niveau d'autres quartiers de la ville de Chlef à l'exemple de Hay el Houria et de Chorfa Ouest, ont assuré les membres de l'assemblée populaire communale de la ville de Chlef. Des opérations d'envergure seront lancées très prochainement au niveau du centre-ville de Chlef, cela après la réalisation du projet de rénovation de son réseau AEP prévu pour être concrétisé au courant de l'année prochaine.

Une enveloppe de cinq cent millions (500) millions de dinars est consacrée à l'ensemble de ces aménagements prévu pour l'amélioration des sites urbains au sein de la ville de Chlef.

APS

## LAGHOUAT, COURS D'ALPHABÉTISATION

**6.900 nouveaux inscrits admis au second niveau**

*Dans la wilaya de Laghouat, 6.900 inscrits aux cours d'alphabétisation sont admis au second niveau après avoir réussi les épreuves de passage de la saison dernière, a indiqué l'antenne de Laghouat de l'Office national d'alphabétisation et enseignement pour adultes (ONAEA).*

PAR BOUZIANE MEHDI

Une promotion forte de 2.900 apprenants vient de quitter, cette saison, les bancs de l'Office, armés de diplômes d'alphabétisation, a souligné Mohamed Rougab, responsable de l'antenne ONAEA.

Les efforts fournis en matière de lutte contre l'illettrisme dans la région devront également permettre aux promus d'accéder aux établissements de la formation professionnelle, a expliqué M. Rougab à l'APS.

Pour la saison 2011-2012, la wilaya de Laghouat a enregistré dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme, près de 700 sections d'alphabétisation, encadrées par 342 enseignants, dont 138 contractuels, le reste étant recruté dans le cadre des dispositifs d'insertion



professionnelle et d'emploi de jeunes, a précisé le même responsable à l'APS.

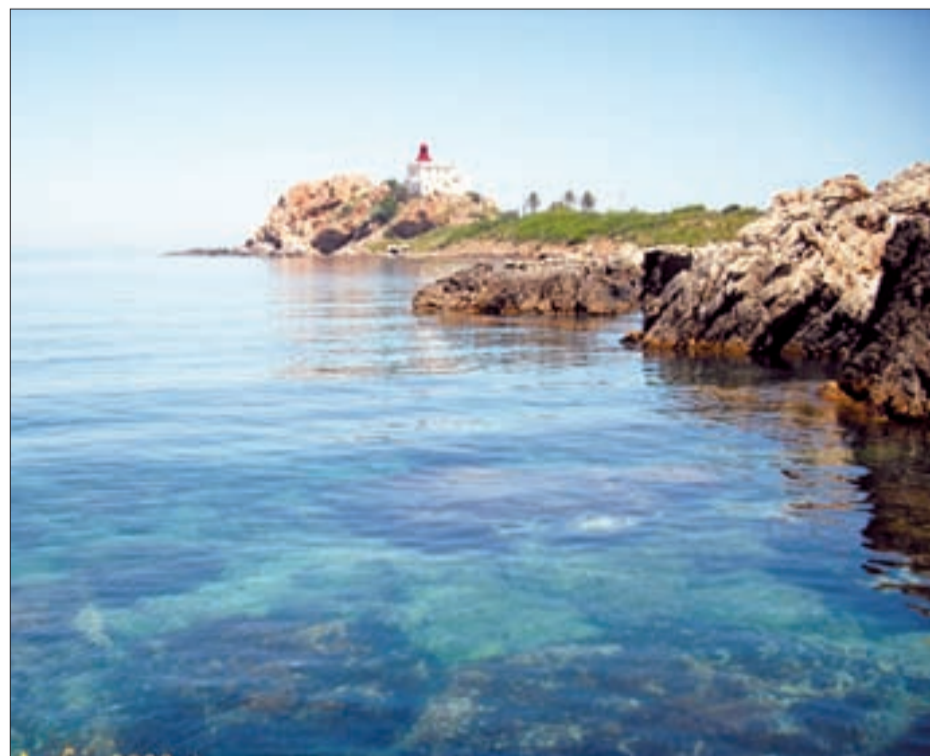
L'OAEA s'emploie à attirer le plus grand nombre d'apprenants par l'intensification, grâce à la disponibilité des structures pédagogiques, des campagnes de sensibilisation menées avec le concours d'associations locales activant dans le domai-

ne, a indiqué le même responsable.

Issus des milieux rural et urbain, pas moins de 9.292 apprenants, dont 8.102 de la gent féminine ont bénéficié, depuis 2007, de cours d'alphabétisation à travers la wilaya de Laghouat, a rappelé le directeur de l'antenne locale de l'OAEA.

B. M.

## JIJEL, AIRE MARINE PROTÉGÉE DE TAZA

**Finalisation prochaine du dossier de classement**

La finalisation du dossier de classement de l'aire marine protégée (AMP) de Taza (Jijel) interviendra "prochainement" après quelques procédures d'usage, a indiqué la direction du Parc national de Taza (PNT).

Le dossier sera ensuite soumis, dès finalisation, au comité de pilotage pour

engager les démarches réglementaires du classement de cette zone marine, selon la loi du 2 février 2011 relative aux aires marines protégées, a indiqué la même Direction.

Une deuxième version des limites géographiques de cet espace environnemental, à la fois marin et forestier, a été élaborée

et portée à la connaissance du grand public depuis le 13 septembre dernier au niveau des trois communes côtières concernées (Ziama Mansouriah El Aouana et Jijel) avec un registre destiné aux observations et remarques.

L'aire marine protégée de Jijel, rappelle-t-on, est comprise entre la localité de Ziama Manzouriah (Ouest) et le Grand phare "Ras El Afia", soit une distance de 30 km.

D'une superficie de 14.129 hectares, ce projet est inscrit dans le cadre de la conservation de la biodiversité marine et côtière et du développement des réseaux des aires marines protégées (AMP) au titre du projet MED PAN-Sud du parc national de Taza. L'aire marine du parc de Taza présente de nombreux abris naturels (criques, plages, baies) ainsi qu'une multitude d'îles, d'îlots et d'affleurements rocheux. Elle se distingue par des criques rocheuses et par une diversité des plages isolées et d'accès difficile (plages de sables fins, plages de sables grossiers et plages de galets).

La biodiversité de ce site est composée de 617 espèces, soit 66 espèces de phytoplancton, 156 espèces de zooplancton, 81 espèces de phyto-benthos, 145 espèces de zoo-benthos, 9 espèces de céphalopodes, 152 types de poissons, ainsi que d'une espèce de tortues.

APS

CONSTANTINE, PLACE DU 1<sup>er</sup>-NOVEMBRE

# Un «relooking extrême» programmé

La wilaya de Constantine a annoncé la programmation d'une vaste opération de "relooking" et de réaménagement de l'une des plus célèbres places de Constantine, la Place du 1<sup>er</sup>-Novembre en l'occurrence.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans une première étape, les travaux de remise à niveau de cette place historique cibleront les allées Benboulaïd ainsi que le square Benaceur, a précisé la wilaya, signalant l'impact de cette opération qui permettra la "récupération" d'un espace situé en plein cœur de Constantine. Fréquentée quotidiennement par des dizaines de milliers de personnes, cette place mythique a subi l'usure du temps et de l'homme, d'où la nécessité d'entamer "immédiatement" sa réhabilitation, a précisé la wilaya, ajoutant que la maquette d'aménagement de cette place a été conçue par des "architectes et des paysagistes de renommée".

Les concepteurs de ce projet ont prévu des aires de détente, de loisirs et de services sur l'esplanade de cette place considérée comme un "passage obligé" pour toute personne se trouvant à Constantine, a signalé la wilaya à l'APS. Les travaux seront lancés parallèlement au "traitement" de l'environnement immédiat du



nouvel hôtel de la chaîne Accor, actuellement en phase de finition non loin de la Place du 1<sup>er</sup>-Novembre, a-t-on encore indiqué, faisant également état de la revalorisation de l'esplanade voisine abritant des commerces dont l'état de délabrement a atteint des "seuils alarmants". La concrétisation de cette importante opération de réaménagement, qui vise l'une des "vitrines" de la cité du Vieux Rocher, permettra aux Constantinois et à leurs hôtes

d'un jour de disposer d'un lieu de villégiature aux senteurs d'antan, a estimé la wilaya.

Selon l'APS, les désagréments "inévitables", aussi bien pour les piétons que pour la circulation automobile, devant être générés par ce chantier, seront "adoucis" par la mise en œuvre d'un plan de circulation alternatif actuellement en voie de finalisation.

B. M.

KHENCHELA, DIRECTION DE L'ÉDUCATION

## Cinq nouveaux CEM réceptionnés



La rentrée scolaire 2011-2012 a été marquée dans la wilaya de Khenchela par la réception de cinq nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes de Kaïs, de Remila, de Aïn Touila et de Ouled Rechach (2 établissements), a indiqué le directeur de l'Education. Ces acquis ont contribué à

réduire le déficit en infrastructures et permis d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves du palier moyen, selon le même responsable qui a souligné que plus de 100.000 élèves, dont 5.000 en classes préparatoires, ont rejoint les établissements scolaires des trois paliers.

Le déficit enregistré en matière d'enca-

drement pédagogique, actuellement assuré par 5.000 enseignants, dont 1.148 pour le cycle secondaire, sera comblé par des recrutements sur concours, a fait savoir le directeur de wilaya de l'Education.

Il reste que malgré la réception des cinq CEM, de nombreuses classes du palier moyen restent surchargées dans les principaux centres urbains, en particulier à Kaïs et Khenchela, au regard du nombre d'élèves, soit 37.925, dont 7.400 nouveaux inscrits dans le cycle primaire.

Des retards dans les travaux de réalisation ont compromis la réception pour cette rentrée de huit CEM, de trois lycées et de 19 cantines scolaires, a indiqué la commission de l'Education, de la jeunesse et des sports de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Des efforts sont toutefois consentis pour hâter la réception de certains CEM, notamment dans des zones rurales, afin d'encourager la scolarisation des jeunes filles.

Plus de 76 millions de dinars ont été mobilisés au profit du secteur de l'Education au titre de la tranche 2011 du programme quinquennal 2010-2014, a indiqué le directeur de l'Education, précisant que cette enveloppe est destinée à financer 16 opérations pour les trois paliers de l'enseignement.

APS

ORAN

## Réseau intranet dans 211 établissements scolaires

Un réseau intranet reliant 211 établissements scolaires des cycles moyen (CEM) et secondaire (lycées) sera prochainement opérationnel, a annoncé le directeur de l'Education de la wilaya d'Oran. "La rentrée scolaire 2011-2012 à Oran est marquée à la fois par la mise en place, à titre expérimental, du système de vacation continue et par la modernisation de la gestion du secteur de l'Education grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication", a indiqué à la presse M. Ahmed Guellil. La mise en service de l'Intranet sera précédée d'une journée de formation au profit des personnels concernés, a indiqué ce responsable, précisant que les établissements seront dotés d'une connexion à haut débit. Par ailleurs, une centaine d'écoles primaires sera dotée de micros-ordinateurs et autres équipements afin d'atteindre les performances souhaitées au plan pédagogique, a fait savoir M. Guellil. Le directeur de l'Education de la wilaya d'Oran a également rappelé que 94.000 élèves démunis bénéficient de la prime de scolarité, 150.000 de la gratuité des manuels et 70.000 de repas dans les cantines scolaires.

SETIF

## Nouvelles spécialités pour la formation professionnelle

De nouvelles spécialités "attractives et très demandées par les jeunes" seront ouvertes dès la rentrée d'octobre prochain dans le secteur de la formation professionnelle, a indiqué un cadre de ce secteur. Selon M. Ali Sari, chef de service à la Direction de la formation professionnelle, ces nouvelles filières, en l'occurrence la maintenance des équipements audiovisuels, la peinture-auto et la plâtrerie-bâtiment, sont de nature à permettre une insertion réussie dans le monde du travail. Une campagne d'information, destinée à renseigner les jeunes sur l'ouverture de ces spécialités et, plus généralement, à expliquer les opportunités offertes par le secteur de la formation professionnelle, ont été menées dans toute la wilaya, ciblant en particulier les localités éloignées, a assuré le même cadre. Les nouveaux inscrits pour la session d'octobre prochain ont atteint le nombre de 8.452, a ajouté M. Sari, faisant part de l'ouverture "pour la première fois", de "bureaux communs d'information et d'orientation" impliquant les secteurs de la Formation professionnelle et de l'Education.

MOSTAGANEM

## Confortement de la jetée principale du port

Les travaux de confortement de la jetée principale du port de Mostaganem seront prochainement lancés, selon la Direction des travaux publics (DTP). Il s'agit de la mise en œuvre des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> tranches de l'opération de confortement inscrite dans le cadre du programme quinquennal en cours, a précisé la DTP en annonçant l'exécution pour octobre, "au plus tard" des travaux sur des longueurs respectives de 470 et 570 mètres. Les travaux consistent en l'ajout de cubes en béton et en pierre pour consolider la jetée, dont la structure a été affectée par l'usure du temps. La concrétisation de ce projet est évaluée à plus de 688 millions de dinars pour un délai de 16 mois, a-t-on fait savoir, ajoutant que l'entreprise en charge de l'opération a été choisie en attendant l'aval de la Commission de wilaya des marchés. Les deux premières tranches du confortement avaient été réalisées sur une distance de 340 mètres.

APS



ADHÉSION DE LA PALESTINE

# L'initiative d'Abbas à l'Onu divise la rue à Ghaza

*Mahmoud Abbas va attirer l'attention de la communauté internationale en demandant cette semaine à l'Onu qu'elle accepte un Etat palestinien en son sein, certains Ghazaouis ne sont pas d'accord avec cette initiative. Outre le fait que le Hamas enrage de voir une figure du Fatah accaparer la lumière, d'autres contestent notamment l'abandon des frontières de 1948 dans la proposition officielle.*

Les dirigeants de Cisjordanie "oublient la partie manquante, qui est Ghaza", résume Taher Khalil, un fonctionnaire de 47 ans, père de sept enfants. "On est seulement informé par la télévision, on ne sait pas ce qui est bien ou mal. Personne n'est venu nous dire à quoi ressemblera l'avenir quand on aura fait la demande à l'Onu".

Après des années d'impasse dans les discussions avec Israël, l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas va demander cette semaine au Conseil de sécurité des Nations unies la reconnaissance d'un Etat indépendant sur les terres conquises par l'Etat hébreu lors de la guerre des Six-Jours en 1967 (Cisjordanie, Jérusalem-Est et Gaza). Israël a retiré ses soldats et colons de la Bande de Gaza en 2005, mais contrôle toujours les points d'accès au territoire, impose un blocus maritime et occupe la Cisjordanie et Jérusalem-Est.

Le gouvernement de Mahmoud Abbas n'exerce aucune autorité sur la Bande de Gaza, où vivent 1,5 million de personnes, depuis le coup de force du Hamas qui y a pris le pouvoir en 2007. Le Mouvement



de la résistance islamique, proche de l'Iran et qui ne reconnaît pas l'existence d'Israël, ne soutient pas l'initiative d'Abbas mais ne l'a pas non plus officiellement condamnée, préférant adopter un profil bas. Ses dirigeants critiquent plutôt Abbas, également connu sous son nom de guerre Abou Mazen, et sa volonté d'agir seul.

"La décision d'Abou Mazen d'aller à l'ONU sans consulter les factions palestiniennes sur les conséquences positives et négatives d'une telle initiative, et seulement avec un soutien arabe, islamique et international partiel, est très risquée", explique Fawzi Barhoum, porte-parole du Hamas. "Nous parlons de questions rela-

tives au sort du peuple palestinien. Une telle initiative doit être étudiée par des experts et les décisions doivent être prises par toutes les parties concernées, pas de manière individuelle".

Pour compliquer encore un peu plus la situation, le Hamas rappelle qu'il a remporté les dernières élections législatives, organisées en 2006, et qu'il est donc le représentant légitime du peuple palestinien. Si elle est le seul gouvernement reconnu et soutenu financièrement par la communauté internationale, l'Autorité palestinienne ne gouverne plus que par décrets, son mandat ayant expiré sans nouveau scrutin, Israël assurant la sécurité en

Cisjordanie. Dans les rues de Gaza, l'initiative d'Abbas est sur toutes les lèvres, mais les opinions varient.

Awny Ouda, étudiant de 23 ans à l'université islamique de Gaza, ne veut pas d'un Etat basé sur les frontières de 1967. "Abbas veut donner les restes de notre terre et de nos droits sur un plateau d'argent à l'occupation", estime-t-il. "Reconnaître l'Etat palestinien sur les frontières de 1967 nous empêcherait de revenir à nos terres de 1948". Rawan Hassan, un professeur de 42 ans, évoque, lui, "une mesure cosmétique". Mais Zouheir Hamdane, un serveur de 25 ans, pense que les Palestiniens n'ont plus rien à perdre et qu'ils attirent au moins l'attention internationale. "Ces dernières semaines, le monde a cherché à comprendre ce qui se passe, et c'est quelque chose de rare de voir le nom de Palestine à la télévision sans lien avec la violence et le sang", dit-il.

Si l'initiative d'Abbas ne devrait pas modifier sensiblement la vie quotidienne dans les territoires palestiniens, même en cas d'issue positive, Bassam Zoubaidé, professeur à l'université de Bir Zeït, préfère pour sa part insister sur les "messages importants" délivrés par le président de l'Autorité palestinienne.

"Le message important est à destination des Palestiniens à l'intérieur du pays: il ne transige pas véritablement sur les enjeux principaux, à savoir qu'aller aux Nations unies n'est pas une fin en soi", a-t-il expliqué samedi lors d'une manifestation palestinienne au point de passage de Kalandia, à Jérusalem. "C'est un homme qui a promis que le processus serait long, et il continuera ce processus, que ce soit par le biais de l'Onu ou après, en capitalisant sur cette initiative, jusqu'à la matérialisation d'un Etat".

AP

LIBYE

## Les pro-Kadhafi résistent dans leurs bastions

### INDE Explosion d'une bombe artisanale à Agra

L'explosion d'une bombe artisanale a fait samedi dernier trois blessés dans un hôpital de la ville touristique d'Agra, dans le nord de l'Inde, a annoncé un responsable de la police locale. La déflagration, de faible puissance, s'est produite dans la salle d'attente de l'hôpital Jai, ont précisé des chaînes de télévision. L'engin, apparemment très rudimentaire, avait été dissimulé sous une chaise de cet établissement privé. Des médias avaient auparavant fait état d'un bilan initial de huit blessés. Agra abrite le Taj Mahal, le célèbre mausolée de marbre blanc construit par un empereur moghol par amour pour son épouse morte en couches. Cet édifice est l'une des attractions touristiques les plus importantes du pays. Il y a une semaine, 15 personnes avaient péri dans l'explosion d'une bombe dissimulée dans une valise devant la Haute Cour de New Delhi. Un groupe islamiste radical lié au Pakistan et Bangladesh voisins - le Harkat-ul-Jihad Islami (HuJI, interdit) - avait revendiqué l'action.

Les combats font rage autour de Beni Oulid et Syrte, fief du dirigeant libyen déchu. Le Conseil national de transition, qui a mobilisé plus de 6.000 combattants, a subi de sérieuses pertes rapporte Le Figaro.

Les forces du nouveau régime en Libye ont fait face samedi dernier à une farouche résistance des troupes fidèles au dirigeant déchu Mouammar Kadhafi dans leurs bastions de Syrte et Beni Oulid, théâtre de combats meurtriers. Les assaillants restent confiants : la prise de contrôle de Syrte et Bani Walid est néanmoins une affaire de «quelques jours», selon Ahmad Bani, porte-parole de la branche militaire du Conseil national de transition (CNT), l'organe politique de l'ex-rébellion qui a chassé le colonel Kadhafi du pouvoir. Mais sur le terrain, les combattants revenant de ces deux villes parlaient d'une forte résistance des pro-Kadhafi qui utilisent roquettes, obus et artillerie lourde pour défendre leurs bastions.

A Beni Oulid, une oasis située à 170 km au sud-est de Tripoli, de violents combats avaient lieu en fin d'après-midi après une contre-attaque des pro-Kadhafi qui a

fait au moins un mort et plusieurs blessés dans les rangs du camp adverse, selon des combattants du CNT. «Ils ont rasé la position après l'avoir visée avec au moins sept roquettes de type Grad», a déclaré l'un des combattants du nouveau régime, Omar Ali Ramadan, revenu du front, alors que les ambulances faisaient des aller-retours pour transporter les victimes. Déjà la veille, ces combattants avaient dû opérer un repli tactique dans la nuit pour éviter, selon eux, d'être pris sous les tirs des tireurs embusqués dans cette ville à la topographie compliquée.

A Syrte, dans la région natale de Mouammar Kadhafi à 360 km à l'est de Tripoli, les forces du CNT ont continué de progresser mais ont dû faire marche arrière sous le feu des pro-Kadhafi. Selon des sources médicales dans un hôpital de campagne, au moins 10 personnes ont été tuées et une quarantaine blessées, vraisemblablement toutes membres des forces du nouveau régime.

Au moins 6.000 combattants du CNT sont mobilisés sur ce front, selon un commandant du Conseil militaire de Misrata, Salem Jeha, qui a assuré que l'aéroport au

sud de la ville était désormais sous le contrôle total des pro-CNT. «Nous nous concentrons désormais sur une poignée de bâtiments dans la ville et dans ses environs. Il y a des poches de résistance mais elles ne seront pas capables de vaincre les forces massives des révolutionnaires», a-t-il ajouté. Abdoul Rauf al-Mansouri, un combattant revenant du front, s'est montré nettement moins optimiste samedi en fin d'après-midi. Selon lui, personne ne contrôle encore l'aéroport, et encore moins la ville: «Nous ne tenons même pas 5% de Syrte parce que nous ne faisons que pénétrer puis ressortir».

Dans plusieurs quartiers, les pro-Kadhafi ont attaqué les forces du CNT à l'artillerie lourde et à la roquette, tandis que ces derniers ont répliqué avec des roquettes Grad, selon un journaliste sur place. Le commandant Jeha a précisé que la moitié des civils de la ville avaient fui, soulignant que les anti-Kadhafi faisaient leur possible pour éviter toute perte innocente. La ville était également survolée en permanence par des avions de l'Otan, qui a indiqué avoir touché 20 cibles vendredi dans cette zone.

## L'Europe d'accord pour la recapitalisation des banques

Page 14

### MISE À NIVEAU ET AMÉNAGEMENT DES ZONES INDUSTRIELLES

Plus de  
**47 milliards de dinars**  
en 15 ans

*Avec plus de 19 milliards DA, qui seront consacrés à la mise à niveau et l'aménagement des zones industrielles et les zones d'activité à l'horizon 2014, et que le ministre de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi a annoncé jeudi à Alger, l'Etat aura déboursé plus de 47 milliards de dinars en 15 ans...*

Page 12



### EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

## Ralentissement de la croissance mondiale

*Globalement la croissance mondiale poursuit son cours, mais elle ralentit, affirme le Fonds monétaire international qui présentera son rapport sur l'évolution de l'économie mondiale cette semaine et dont voici les grandes tendances. Les grandes lignes ont été citées par la directrice du Fonds, Christine Lagarde, le 15 septembre dernier à Washington.*

Page 13

MISE À NIVEAU ET AMÉNAGEMENT DES ZONES INDUSTRIELLES

# Plus de 47 milliards de dinars en 15 ans

*Avec plus de 19 milliards de dinars qui seront consacrés à la mise à niveau et l'aménagement des zones industrielles et les zones d'activité à l'horizon 2014, et que le ministre de l'Industrie, de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, a annoncé jeudi à Alger, l'Etat aura déboursé plus de 47 milliards de dinars en 15 ans.*



PAR TASSAÂDITE LEFKIR

La grande partie de cette somme, à savoir 28 milliards de dinars, a été déboursée pour l'exécution du programme national de mise à niveau des zones industrielles, tracé au cours de la dernière décennie par l'Etat et grâce auquel 160 opérations de mise à niveau ont été réalisées. Chaque wilaya a bénéficié d'une opération au moins.

Il faut dire que le programme de mise à niveau des zones industrielles a été effectivement lancé en 1999 et concerne la prise en charge la rénovation, la maintenance ou l'extension des différents réseaux et équipements de zones. Pour le prochain quinquennat, il est question de réaliser 36 nouvelles zones industrielles intégrées sur le territoire national. Ces réalisations s'étalent sur une superficie de 8.000 hectares et s'inscrivent dans le cadre du plan national d'aménagement du territoire. C'est l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF)

qui est en charge de cette mission. Mais l'agence à travers les déclarations de sa directrice à la presse, il y a quelques mois, parle de 30 milliards de dinars, sur deux ans qui seront alloués à cette opération.

Le foncier industriel a été renforcé à travers la récupération et la gestion des actifs appartenant aux entreprises publiques indépendantes et dissoutes et les excédents d'actifs d'entreprises publiques économiques. Ainsi, le parc national comprend des zones industrielles et des zones d'activité s'étendant sur une superficie de 22.000 hectares, selon Benmeradi.

L'ANIREF avait annoncé en mai dernier que l'offre en foncier industriel est largement inférieure à la demande en Algérie et la demande reste concentrée dans le centre du pays alors que des facilités et des abattements sont offerts pour le Sud et les Hauts-Plateaux. Une étude faite au niveau de l'ANIREF, et rapportée par la presse nationale, a estimé la demande à 6.400 hectares. Les disponibilités sont, elles, de 3.552 hectares. La demande est concentrée au niveau du centre du pays. Depuis la fin 2009 et

jusqu'à au premier trimestre 2011, l'ANIREF a proposé à la concession 227 actifs, dont 161 ont été adjudés. La superficie proposée était de 310 hectares, dont 211 adjudés. Selon l'ANIREF, cela est considérable car «malgré les enchères et malgré les prix, tout ce qui a été proposé a été pris par les investisseurs. La demande est plus importante par rapport à ce qui existe. La valeur du foncier est définie par rapport au marché». Selon toujours l'ANIREF, il est important de produire davantage d'offre pour atténuer la pression sur le foncier. Et pour cela, un budget de 30 milliards de dinars est inscrit à l'indicateur des collectivités locales sur deux ans. Pour la réalisation des nouvelles zones industrielles, dont le lancement des travaux se fera avant l'année en cours, le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) sera pris en compte dans le choix des sites. L'Etat veut ainsi créer ces zones comme un projet intégré, c'est-à-dire avec des espaces d'appui aux entreprises comme les banques, les stations d'épuration, les hôtels et les restaurants. Des espaces de vie dans des zones sécurisées. Les zones industrielles seront implantées dans des régions proches dans grands axes structurants (auto route Est-Ouest, par exemple). Une fois la zone créée, une compagnie de promotion sera automatiquement lancée pour attirer les opérateurs économiques.

La capitale étant saturée, l'Etat pense à redéployer le développement et orienter les investissements vers les villes limitrophes où il y a plus de disponibilités et de facilitations. Dans ce sens, la concession relevant des domaines privés de l'Etat se fera de gré à gré sur la base d'un cahier des charges. Par le passé, le gré à gré était réservé uniquement aux projets d'intérêt national. La procédure de l'enchère publique pour l'acquisition du foncier, une procédure fortement décriée par les investisseurs a également été supprimée. Pour encourager l'investisemnt dans le sud et les hauts plateaux, l'Etat a décidé également des abattements importants sur les prix du foncier. Pour ces régions, la redevance locative est de 1 dinar symbo-

lique le mètre carré pendant 10 années. Pour les autres wilayas, l'abattement est de 90% de la valeur domaniale en période de réalisation pendant trois ans et 50% pour la période de démarrage d'exploitation de trois années également. Dans le dispositif antérieur, les abattements n'étaient accordés que par le Conseil national de l'investissement (CNI). Selon une note de conjoncture de l'ANIREF effectuée durant l'été 2009, certes, il y a une répartition inégale des disponibilités des terrains industriels, mais celles-ci existent bel et bien.

Ainsi, la région ouest concentre à elle seule 45% des superficies, dont Oran (18%), Tlemcen (11%) ou Tiaret (15%).

Dans le centre, si la situation à Alger est particulière, avec une quasi rarefaction du foncier économique, les disponibilités sont pourtant évaluées à 24% dont 21% pour la wilaya de Blida. Alors qu'à l'est du pays le portefeuille foncier affecté à l'investissement industriel est évalué à 28%, dont 10% à Constantine et 9% à Annaba.

Globalement, selon toujours la note e conjoncture de l'ANIREF, le portefeuille foncier national recensé à travers les zones industrielles est estimé à 9.310 hectares répartis en 6.104 lots dont 4.521 lots ont été attribués, et un excédent donc de 1.098 lots non attribués au niveau des zones industrielles. Même constat au niveau des zones d'activités avec 7.351 lots vacants sur 26.319 lots, alors que la superficie totale est de 640 hectares.

L'importance des lots non attribués (18% dans les zones industrielles et 28% dans les zones d'activités) met en évidence un stock de disponibilités appréciable, estime l'ANIREF à travers sa note de conjoncture, qui relève que s'agissant des disponibilités du foncier relevant du domaine privé de l'Etat destinées à la réalisation des projets d'investissement, confiées en gestion à l'ANIREF, elles se composent des actifs résiduels, des actifs excédentaires des entreprises publiques et des lots disponibles dans les zones industrielles.

T. L.

## CÉRÉALES 42 millions de quintaux pour la saison 2010-2011

La production céréalière 2010-2011 s'est établie à 42 millions de quintaux, a annoncé jeudi à Alger dans un bilan définitif le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa. «Le résultat définitif (de la campagne céréalière 2010-2011) est que la production a atteint 42 millions de quintaux», a déclaré le ministre à la presse en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la nation. Il s'agit, selon lui, d'un bilan définitif de la campagne 2010-2011, qui s'est caractérisée par une bonne production à l'est et au sud du pays et une récolte au dessous de la moyenne à l'ouest, en raison de la sécheresse qui a sévit dans ces régions. En 2009-2010, la production céréalière était en baisse à 45 millions de quintaux, comparativement aux 61,2 millions de quintaux réalisés lors de la campagne précédente. Sur le registre des importations, celles concernant les produits céréalières sont passées de 1,02 milliard de dollars au 1er semestre 2010 à 2,04 milliards de dollars au 1er semestre 2011, ce qui veut dire qu'elles ont doublé.

## Le pétrole à 130 dollars d'ici un an

Les cours du pétrole dépasseront les 130 dollars le baril d'ici un an, poussés par la demande des pays émergents comme la Chine ou l'Inde, estime Goldman Sachs dans des prévisions publiées jeudi. La forte demande des pays émergents va plus que compenser les inquiétudes sur la croissance économique américaine et la dette européenne, qui ont déprimé les cours ces derniers temps, estime la banque d'affaires américaine.

Le Brent de la mer du Nord, coté actuellement à Londres à près de 112 dollars, est attendu à franchir les 130 dollars l'an prochain, selon les mêmes prévisions. En revanche, l'or, qui a récemment bénéficié de son statut de valeur refuge, devrait reculer jusqu'à 1.860 dollars l'once d'ici un an, soit loin de son record à la hausse atteint le mois dernier (1.921,15 dollars l'once), ajoute Goldman Sachs. Les grands pays émergents du groupe dit «Brics» (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) devraient croître de 7,7% cette année et de 7,9% en 2012. Les économies les plus développées devraient en revanche devoir se contenter d'une croissance de 1,7% cette année et de 2,1% l'an prochain. «Il est clair qu'il y a peu de croissance à attendre du côté des Etats-Unis, de l'Union européenne et des marchés des économies développées», souligne Allison Nathan, économiste à la Goldman Sachs. «Mais nous prévoyons une demande très forte de la part des marchés émergents, la Chine devant croître de 9,2% l'an prochain et les pays du Brics avec une moyenne proche de 8%», a-t-elle déclaré à la presse.

## Plus de 74 milliards de dollars pour la loi de finances 2012

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi de finances pour 2012. Doté d'une enveloppe budgétaire de 7.428 milliards DA, soit près de 80 milliards de dollars, cette loi de finances fait accroître de manière considérable la dépense publique.

Le communiqué du Conseil des ministres explique cela par la politique sociale du pays, mais aussi à l'exécution du programme quinquennal de développement ainsi qu'au soutien public à l'investissement économique. Ainsi, près de 3.150 milliards DA sont destinés au fonctionnement du service public, dont 2.850 milliards DA alloués aux salaires des agents de l'Etat. 1.300 milliards DA seront consacrés aux dépenses sociales et de solidarité nationale, notamment le versement des allocations familiales de l'ensemble des travailleurs, y compris du secteur privé, le paiement des compléments de retraites, le soutien des prix du lait, des céréales, des huiles, du sucre, et de l'eau, le rattachement des foyers à l'électricité et au gaz, ainsi que la solidarité nationale à l'endroit des démunis et des handicapés. L'aide publique à la création d'emplois par les micro-entreprises ainsi qu'à l'insertion professionnelle par les dispositifs publics, se voit allouer près de 180 milliards DA. La réalisation du programme quinquennal d'investissements publics sera dotée en 2012 de 2.849 milliards DA en autorisations de programmes. Cela portera à 87% l'ensemble des autorisations libérées pour la mise en études et en chantiers des réalisations inscrites sur la période 2010 à 2014. En parallèle, d'importants crédits de paiements sont proposés dans le budget 2012 pour le financement du programme quinquennal, parmi lesquels on relèvera 746 milliards DA destinés à l'habitat et à l'urbanisme et 716 milliards DA destinés aux secteurs des transports et des travaux publics. Deux secteurs névralgiques, dont les projets accusent des retards énormes. Le soutien public au développement économique se voit allouer 135 milliards DA ventilés entre l'agriculture, la mise à niveau des PME et la bonification des taux d'intérêts.

EVOLUTION DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

# Ralentissement de la croissance mondiale

*Globalement, la croissance mondiale poursuit son cours, mais elle ralentit, selon le Fonds monétaire international qui présentera son rapport sur l'évolution de l'économie mondiale cette semaine et dont voici les grandes tendances. Les grandes lignes ont été citées par la directrice du fonds, Christine Lagarde, le 15 septembre dernier à Washington lors d'un discours.*

Selon le FMI, dans les pays avancés notamment c'est une reprise anémique et houleuse qui s'annonce, avec un niveau de chômage excessivement élevé. La crise de la dette dans la zone euro s'aggrave. Les tensions financières s'accroissent. Et une fois de plus, sans une action collective décisive, le risque est bien réel de voir les principales économies baisser en régime au lieu d'aller de l'avant. Tandis que beaucoup de pays avancés doivent faire face au coup de froid de ces vents contraires, nombreux sont les pays émergents confrontés à une surchauffe — marquée par des tensions inflationnistes, une forte croissance du crédit ou bien encore la montée des déficits.

Les pays à faible revenu ont certes connu une croissance raisonnable, mais ils restent fortement vulnérables aux perturbations économiques exogènes — y compris celles liées à la volatilité des cours des matières premières, dont les coûts sociaux sont extrêmement lourds. Je tiens à attirer l'attention sur les souffrances provoquées par les sécheresses qui ravagent la Corne de l'Afrique, une catastrophe aux effets dévastateurs. Les pays de la région ont besoin de l'aide de la communauté internationale de toute urgence. Sans perdre de vue le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, qui négocient



un tournant historique, avec des populations qui aspirent à une vie meilleure et à des emplois décents.

Pour Lagarde, avant de parler de solution mondiale, il faut s'entendre sur les problèmes. Celles-ci en ont évoqué trois distincts mais interdépendants : les tensions bilatérales qui sapent la croissance, l'instabilité au cœur du système économique mondial et les tensions sociales.

Dans les pays avancés, l'un des grands défis à court terme tient à l'essouf-

lement de la reprise provoqué par les tensions bilatérales. Il y a trop d'endettement dans le système. Les incertitudes planent sur les Etats dans l'ensemble des économies avancées, sur les banques en Europe et sur les ménages aux Etats-Unis. La faiblesse de la croissance et la fragilité des bilans — ceux des Etats, des établissements financiers et des ménages — s'aggravent mutuellement, attisent la crise de confiance et freinent la demande, l'investissement et la création d'emplois. Ce cercle vicieux gagne en inten-

sité et les attermoissements des dirigeants et les dysfonctionnements politiques n'y sont pas étrangers.

Le deuxième problème, qui lui s'inscrit dans le plus long terme, est le risque d'instabilité au cœur du système économique mondial. Dans notre monde interdépendant, les secousses économiques dans un pays peuvent se propager avec force et rapidité à l'ensemble de la planète, surtout si elles partent des économies d'importance systémique. Les études du FMI montrent que les liens financiers transmettent ces secousses de manière rapide et à grande échelle. Et en présence de problèmes persistants d'endettement, les risques pour la stabilité financière s'accroissent fortement.

Le troisième problème concerne les tensions sociales qui bouillonnent sous la surface. Plusieurs éléments s'y entremêlent : la persistance d'un niveau de chômage élevé, notamment chez les plus jeunes; l'austérité budgétaire qui entame les protections sociales; l'injustice apparente où l'on semble privilégier le financier au détriment de l'homme de la rue; et des antécédents de croissance qui dans de nombreux pays ont surtout profité aux couches supérieures de la société. Autant de considérations qui ne font qu'attiser la crise de confiance.

## Quelle est la solution ?

lèle les plans qu'ils entendent mettre en œuvre par moyen terme pour remettre la dette publique sur la voie de la viabilité. Comme corollaire du volet crucial de l'emploi, il importe d'engager des mesures en faveur des ménages surendettés, notamment sous la forme de programmes dynamiques de réduction du principal, ou en les aidant à se prévaloir des faibles taux d'intérêt. En Europe, les Etats doivent s'attaquer résolument à leurs problèmes de financement, à la faveur d'un assainissement crédible de leurs finances publiques. En outre, pour accompagner la croissance, par le biais de crédits au secteur privé, toutes les banques devront disposer de volants de fonds propres suffisants.

Deuxièmement réformer. La remise en état permettra de remettre l'économie d'aplomb aujourd'hui; la réforme, quant à elle, permettra de jeter les bases d'un avenir économique plus stable. Sur ce front, la réforme du secteur financier est une priorité. Selon Lagarde, nous sommes certes parvenus à un accord général sur des normes de fonds propres et de liquidités de plus grande qualité et sur des modalités appropriées d'application progressive. Mais des lacunes considérables subsistent dans des domaines tels que la supervision, les résolutions transfrontalières, les établissements dits trop importants pour sombrer, et les systèmes bancaires parallèles. Une coopération internationale s'impose sur tous les plans pour éviter les arbitrages réglementaires. Nous devons également mettre au point et affiner des outils macroprudentiels pour maîtriser les risques financiers. En l'occurrence, il s'agit notamment de faire en sorte que les banques détiennent plus de fonds propres lorsque la conjoncture est favorable ou d'appliquer des quotités maxima pour prévenir les bulles immobilières. Au chapitre des réformes, Christine Lagarde inclut la dimension sociale. L'emploi doit être au cœur des préoccupations car il ne permet pas seulement d'entretenir la demande; il contribue à la dignité humaine a-t-elle souligné. Pour repré-

dre Dostoïevski, «dépourvus d'un travail utile, les hommes et les femmes perdent leur raison d'exister». Cela est particulièrement important chez les jeunes, qui risquent de perdre la course avant même que ne soit donné le coup d'envoi. Nous devons également promouvoir une croissance qui soit solidaire, qui profite à l'ensemble de la société. Le troisième «R» est celui du rééquilibrage. Le terme a une double déclinaison. Premièrement il s'agit de faire rebasculer la demande du secteur public vers le secteur privé, lorsque ce dernier sera suffisamment solide pour en assumer le poids. Nous n'y sommes pas encore. Deuxièmement il faut rééquilibrer la demande mondiale, des pays déficitaires vers les pays excédentaires. Le principe est clair : comme les pays avancés dépensent moins et épargnent plus, les principaux pays émergents doivent prendre le relais et commencer à générer la demande nécessaire pour dynamiser l'économie mondiale. Mais jusqu'à présent le rééquilibrage a été principalement le résultat d'un plus faible niveau de croissance. Dans certains pays, il est bloqué par des politiques qui freinent excessivement la demande intérieure et modèrent par trop l'appréciation de la monnaie. D'autres pays émergents se heurtent aux dangers issus des entrées de capitaux trop rapides. Le manque de rééquilibrage nuit à tous. Dans notre monde interdépendant toute idée de découplage relève de la fantaisie. Si les pays avancés sombrent dans la récession, les marchés émergents ne seront pas épargnés. D'ailleurs personne ne le sera. Le rééquilibrage est dans l'intérêt du monde, mais il est aussi dans l'intérêt des pays.

Le quatrième — et dernier — «R» est celui de la reconstruction. Les pays à faible revenu doivent reconstruire la marge de manœuvre de leur politique économique — y compris leur situation budgétaire — laquelle leur a été si utile durant la crise, de sorte qu'ils puissent se protéger contre d'autres tempêtes. Cela les aidera en outre à ménager l'espace nécessaire aux investissements publics porteurs de croissance et aux dispositifs de protection sociale, par exemple en leur permettant de déployer des subventions bien ciblées afin de protéger les pauvres contre les fluctuations des cours des matières premières, sans compromettre la viabilité budgétaire.

T. L.



# L'Europe d'accord pour la recapitalisation des banques

Les ministres des Finances de la Zone euro, réunis en Pologne depuis vendredi, sont finalement d'accord avec Christine Lagarde pour renforcer le système bancaire.

Critiquée pour avoir mis le feu aux poudres avec ses déclarations sur la nécessité de recapitaliser les banques européennes, Christine Lagarde peut se réjouir : l'idée a fait son chemin chez les responsables européens qui ont finalement rallié la directrice générale du Fonds monétaire international sur ce sujet.

Réunis à Wrocław, en Pologne, les ministres des Finances de la zone euro n'ont toujours pas avancé sur la concrétisation du second plan d'aide de 150 milliards d'euros accordé à la Grèce. Ce qui agace sérieusement les États-Unis. En revanche, ils ont reconnu qu'il était nécessaire de recapitaliser les banques. «*Je pense que le FMI l'a exprimé de manière très claire, le système bancaire a besoin d'être plus robuste et il s'agit principalement d'une question de capital*», a affirmé le ministre des Finances suédois, Anders Borg. Son homologue espagnol, Elena Salgado, a abondé dans ce sens. «*Il y a un consensus pour dire qu'il serait bon que nos institutions financières renforcent leur capital pour être en conformité avec Bâle*



III et faire face à toute éventualité du moment», a-t-elle déclaré. Ce revirement fait suite à l'intervention des banques centrales qui ont décidé jeudi d'agir de façon

coordonné pour alimenter les établissements en dollars. Et ce, alors qu'un risque de «*crédit crunch*» - autrement assèchement du crédit - semblable à celui de 2008

est évoqué, si rien n'est fait pour solidifier la structure de capital des banques européennes. La directrice générale du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, a même parlé de risque de «*cerceau vicieux*» entre la dette souveraine, le financement des banques et la croissance négative.

Si la question de la recapitalisation des banques fait son chemin, l'heure reste à l'apaisement. «*La situation générale des banques européennes est stable*», a martelé le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker. Même son de cloche du côté du ministre des Finances luxembourgeois, Luc Frieden, qui juge que la situation n'est «*pas préoccupante*». «*Tous les instruments sont en place pour s'assurer que le système financier continue de fonctionner convenablement*».

Depuis plusieurs semaines, les valeurs bancaires sont ébréchées en Bourse, victimes de craintes sur leur exposition aux pays les plus fragiles comme la Grèce. Le FMI doit rendre un rapport sur la stabilité financière dans le monde, le 21 septembre.

## CRISE DE LA DETTE

# L'Europe réplique aux Etats-Unis

Les Européens, qui n'avaient pas apprécié la veille les critiques des Etats-Unis sur la gestion de la crise de la dette, leur ont répliqué samedi 17 septembre. La défense de l'Union monétaire est venue de Jean-Claude Trichet, le président de la Banque centrale européenne (BCE), à l'issue d'une réunion des ministres des finances européens à Wrocław, en Pologne.

«*Prises dans leur ensemble, l'Union européenne et la zone euro sont dans une situation probablement meilleure que les économies d'autres grands pays développés*», a-t-il affirmé à la presse.

Preuve en est : le déficit de la zone euro devrait s'établir aux alentours de 4,5 % du PIB en 2011, a souligné le patron de l'institut monétaire, quand celui des Etats-Unis risque d'atteindre 8,8% cette année. Dans le même temps, Jean-Claude Trichet a reconnu «*des erreurs au niveau de certains pays pris individuellement*», qui ont accumulé déficits et dettes publics trop importants.

Ses propos sonnent comme une réponse aux déclarations la veille du secrétaire américain au Trésor, Timothy Geithner, venu en Pologne faire la leçon aux Européens sur la manière de faire face à la crise d'endettement excessif qui inquiète désormais le monde entier. M. Geithner avait exhorté la zone euro à mettre un terme à ses divisions sur les moyens de résoudre cette crise, en particulier entre la BCE et les gouvernements européens, mettant en garde contre les risques «*catastrophiques*» de la désunion. «*Je ne comprends pas bien ce qu'il a voulu dire*», a affirmé samedi Jean-Claude Trichet en marge de la réunion des ministres.

Timothy Geithner avait aussi incité la zone euro à donner davantage de puissance de feu à son Fonds de secours financier (FESF) pour les pays les plus fragiles. Les ministres européens ont peu apprécié ces recommanda-



tions. L'Allemagne a suggéré à l'inverse aux Etats-Unis de soutenir l'idée d'une taxe sur les transactions financières, qui permettrait de dégager les fonds nécessaires. Ce que le secrétaire américain a catégoriquement refusé.

Le sujet est source de discorde au sein de l'Europe même, puisque la France et l'Allemagne y sont favorables alors que les Britanniques, inquiets pour l'avenir de la City de Londres, s'y opposent. «*Il y a des divisions considérables à ce sujet*», a reconnu le ministre des finances polonais Jacek Rostowski, expliquant que de nombreux Etats craignent qu'une taxe sur les transactions financières circonscrite à l'Union européenne «*aboutisse purement et simplement à ce que les transactions se déplacent hors de la zone*».

Le ministre des Finances belge, Didier Reynders, a défendu samedi à Wrocław cette taxe qui serait un outil

«*important, non seulement pour financer le budget (européen) mais pour stabiliser les flux des marchés financiers*». A défaut de pouvoir mettre en place la mesure au niveau mondial, «*nous le ferons dans l'Union européenne, et si c'est impossible, dans la zone euro*», a affirmé, volontariste, le ministre.

«*C'est une question techniquement simple, économiquement supportable par le secteur financier, financièrement productive et politiquement juste*», a plaidé de son côté le commissaire européen aux services financiers, Michel Barnier. Une proposition émanant de Bruxelles doit justement voir le jour «*dans quelques semaines*», a-t-il précisé. La réunion des ministres européens, entamée jeudi soir, s'est achevée samedi sur fond de protestation contre l'austérité en Europe.

«*Il y a trop peu d'emplois, les salaires sont trop bas, la protection sociale est réduite. C'est un problème dans toute l'Europe et nos responsables politiques doivent faire quelque chose*», a déclaré Sebastian Ostaszewski, un manifestant de 19 ans, du syndicat polonais solidarité.

Plusieurs milliers de manifestants ayant répondu à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES) défilaient dans les rues de Wrocław à la mi-journée, alors que la réunion ministérielle prenait fin. Ils étaient 10.000 au moment où le cortège se formait, selon la police polonaise. Les organisateurs avaient dit attendre plus de 30.000 participants.

Cette manifestation survient alors que la situation de la Grèce empire jour après jour et que la réunion de Wrocław n'a pas permis d'avancer sur la concrétisation du second plan d'aide au pays, de près de 160 milliards d'euros. Sans cela, le pays est menacé d'un défaut de paiement. La mise en œuvre des décisions prises le 21 juillet «*prend un certain temps, car nous vivons en démocratie, mais début octobre tout sera en place*», a assuré le ministre des finances luxembourgeois, Luc Frieden.

Le dossier grec bloque en particulier sur l'exigence finlandaise de garanties financières en échange de nouveaux prêts. «*Nous négocions en continu, mais il n'y a rien de nouveau pour l'instant*», a déclaré samedi le ministre des Finances finlandaise, Jutta Urpilainen.

LA PERSONNALITÉ ET LE PARCOURS DE MESSALI HADJ ABORDÉS À TLEMCCEN

# Une figure emblématique de l'Histoire algérienne

Cinq communications ont été présentées au cours de la première session du Colloque international sur Messali Hadj, ouvert samedi dernier à l'auditorium de l'université Abou-Bakr-Belkaïd de Tlemcen.

Passée l'incontournable cérémonie protocolaire qui marque habituellement l'ouverture de telles manifestations scientifiques, les participants au colloque sont passés au vif du sujet, avec le "défilement" de six orateurs venus débattre de la personnalité et de l'action du père fondateur du nationalisme algérien.

L'historien et spécialiste de la période 1926-1962, Mohamed Harbi a parlé de "La notion du peuple dans le messalisme", mettant en exergue les relations entre Messali Hadj et l'intelligentsia de l'époque et les circonstances qui ont mené au déclenchement de la révolution armée.

Pour l'auteur de *Aux origines du FLN*, Messali Hadj représentait, de par ses origines et son appartenance socio-économique et culturelle, le peuple et "menait un double combat en s'imposant à la France coloniale et à l'élite nationale".

Mohamed Harbi a estimé que le discours du 2 août 1936, devant plus de 20.000 personnes regroupées au stade municipal d'Alger, est "un geste fondateur" et marque "la volonté d'en finir avec les mentalités anciennes qui excluaient une partie du peuple dans l'activité et la lutte politique".

L'historien algérien a estimé qu'à cette époque on a assisté à l'apparition d'une nouvelle élite qui s'appuie sur "des capacités sociales acquises sur le terrain des luttes quotidiennes et dont le peuple est un vecteur de mobilisation politique".

Il a indiqué que cette catégorie "s'oppose aux élites lettrées disposant de capacités techniques acquises sur les bancs de l'école française notamment".

Mohamed Harbi est également revenu sur les conditions et le contexte historique qui a permis le déclenchement de la lutte



armée, le 1er Novembre 1954, apportant de nombreux éclairages sur les oppositions des uns et des autres au sujet de l'option de la lutte armée.

De son côté, Kadri Aïssa, sociologue et spécialiste de l'émigration s'est intéressé aux relations de la gauche française avec le messalisme. Tout le long de son intervention, il a reconstitué les différentes positions de la gauche française vis-à-vis des idées et des combats menés par Messali Hadj.

Dans ce contexte, il s'est longuement attardé sur les relations entre le parti de l'Etoile nord-africaine (ENA) et le parti communiste français (PCF) et tout le processus ayant conduit au "divorce" entre ces deux partis.

Le conférencier a souligné que le soutien à l'ENA puis au PPA et au MTLD et les positions anticolonialistes de la gauche française sont à chercher plutôt du côté des groupes et partis d'extrême-gauche, des

syndicats et des militants dissidents de la gauche. L'historien et chercheur associé au CRASC et ex-responsable des archives de la wilaya d'Oran, Fouad Soufi est revenu sur la portée du discours de Messali Hadj, prononcé lors de la tenue du Congrès musulman au stade d'Alger.

"Même improvisé, ce discours a été le fruit d'un long parcours et cheminement politique et militant de Messali Hadj", a-t-il souligné.

L'Experte indépendante des Nations unies dans le domaine des droits culturels, Farida Shaheed, a exhorté le gouvernement marocain à respecter les droits culturels du peuple du Sahara occidental, dénonçant les mesures coercitives menées contre la promotion de l'héritage culturel des Sahraouis, a indiqué l'Onu. La représentante de l'Onu a fait ce constat à l'issue d'une visite effectuée au Maroc et au Sahara occidental du 5 au 16 septembre afin d'évaluer les efforts fournis par les autorités marocaines pour promouvoir et protéger les droits culturels et pour identifier les meilleures pratiques ainsi que les obstacles dans leur réalisation.

"J'ai également visité le Sahara occidental où j'ai fait la connaissance d'une multitude de festivals qui promeuvent l'héritage culturel de la région", a souligné Mme Shaheed. Cependant, a-t-elle regretté, "certains musiciens sahraouis ont été empêchés de participer à ces festivals en raison du contenu spécifique de leurs spectacles ou performances. Certains ont également été empêchés de citer des noms sahraouis". En conséquence, a recommandé la représentante de l'Onu, "les mesures qui empêchent ou limitent les droits culturels de la population du Sahara occidental devraient être révoquées immédiatement" par le gouvernement marocain. En outre, elle a insisté pour souligner que "pour assurer le respect des droits culturels pour tous, il faut garantir la protection des droits de l'Homme par des cadres juridiques".

APS

APS

"SYPHAX" PRÉSENTÉE

À CONSTANTINE

## Manque de promotion flagrant

La première représentation à Constantine de la pièce théâtrale Syphax a été donnée, mercredi soir devant une assistance clairsemée, bien en deçà de la réputation naissante de ce spectacle produit par le théâtre régional d'Oran dans le cadre de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011".

à Constantine, semble avoir touché de plein fouet cette œuvre, ce qui n'a pas manqué de susciter une certaine déception chez les membres de sa troupe comme l'a confié à l'APS leur aîné, Mohamed Himour.

"Le public de Constantine nous avait habitués à de meilleurs accueils, à moins que cette défection ne soit due au fait que c'est le premier spectacle de la rentrée", a-t-il déclaré, cachant mal sa déception.

Syphax qui met en scène le parcours de ce roi numide, tombé dans l'oubli malgré le fait qu'il fut l'un des fondateurs de l'ancien direct de l'Etat algérien, en l'occurrence la Massaessylie, dans la Numidie occidentale, quelque trois siècles avant Jésus-Christ, a pourtant de quoi susciter l'intérêt et sur bien des plans.

Ecrite sous forme de tragédie grecque par Bouziane Benachour, journaliste et écrivain qui n'est plus à présenter, la version que donne cette pièce sur l'épopée de l'Aguellid berbère Syphax, dont on dit qu'il fut le premier souverain algérien à avoir fait frapper la monnaie et à unir sous son étendard les tribus berbères, a suscité quelques remarques et observations rapides de la part des quelques présents qui ont pu suivre le spectacle, laissant deviner que la pièce aurait pu donner lieu à un débat aussi riche qu'intéressant, surtout dans l'antique Cirta, capitale de Gaia et de Massinissa, les frères ennemis historiques de Syphax.

Certains parmi les présents n'ont d'ailleurs pu s'empêcher de faire le parallèle entre cette pièce qui, dit-on constitue une première dans les annales du théâtre algérien, avec celle consacrée par le théâtre régional de Constantine à Massinissa, il y a de cela environ une décennie.

La mise en scène de la pièce, signée Aïssa Moulefra, la scénographie de Abderrahmane Zaboubi, et le recours dans l'interprétation à des comédiens puisés dans le réservoir du théâtre amateur sont également des éléments assez nouveaux dans cette dernière production du TRO. Tous ces éléments auraient pu susciter une attention méritée des connaisseurs et du public de manière générale, s'ils n'avaient pas buté sur le déficit grandissant constaté ces derniers temps dans la promotion des spectacles et de la culture du spectacle, faisant que de nombreux événements culturels de bonne facture passent inaperçus, ou presque, à Constantine.

APS

ANNABA

## Générale d'«El Maazaa Oua Eddhib»

La générale de la pièce de théâtre *El Mazaa Oua Eddhib* (la chèvre et le loup), dédiée aux enfants, a été présentée samedi en début d'après-midi au théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba.

Ecrite et réalisée par l'artiste Yacine Tounsi, cette représentation raconte le parcours d'un gardien des contes qui se déplace d'un lieu à un autre où il relate des histoires fantastiques avec son don de bon orateur.

Dans son périple, il découvre un jour un tas de morceaux de feuilles déchirées qu'il rassemble pour y découvrir l'histoire d' *El Maazaa Oua Eddhib*, avec sa dimension humaine et universelle.

Cinq comédiens en l'occurrence Djamel Dendene, Faten Benamouss, Hattef Karim, Ismahan Farfar et Mouna Bensoltane campent les rôles dans cette pièce qui a énormément enchanté les enfants dont certains avaient assisté le matin au festival culturel local "Lire en fête" sur le Cours de la révolution de la ville de Annaba.

*El Maazaa Oua Eddhib* est la deuxième production réalisée depuis janvier dernier par le théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba après celle de *Zawbaa Fi Fendjel* de l'artiste Ahmed Rezzak, a indiqué le premier responsable de cet organisme culturel.

JEUX AFRICAINS  
JUDO (3<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Les Algériens terminent en apothéose

Les judokas algériens ont confirmé, samedi à Maputo, leurs prédispositions affichées la veille, en remportant 2 médailles d'or, une d'argent et une de bronze lors de la 3<sup>e</sup> et dernière journée des compétitions des 10<sup>es</sup> jeux Africains, qui se sont achevés, samedi, dans la capitale Mozambicaine.

Soraya Hadad (-52 kg) et Lies Saker (-60 kg) se sont parés d'or alors que leurs coéquipiers Youssef Nouari (-66 kg) et Sabrina Saïdi (-48 kg) se sont contentés respectivement de l'argent et du bronze. Avec 4 médailles d'or, 3 argent et 5 bronze, le judo national a "rempli son contrat", a estimé le directeur des équipes nationales (DEN), Salim Boutebcha, précisant que les prévisions établies avant les jeux tablaient sur 4 médailles en vermeil.

"Nous avons respecté nos engagements et atteint notre objectif", a indiqué à l'APS, le DEN, ajoutant que sur les quatorze athlètes engagés (7 garçons et 7 filles), 12 reviennent à Alger avec une médaille.

Boutebcha a, également, souligné que le fait d'avoir eu 7 judokas en finale est déjà une performance en soi et que parmi ces athlètes Sonia Asselah (-78 kg) "aurait pu s'adjuger l'or si elle n'avait pas été lésée par l'arbitrage".

Le directeur des équipes nationales regrette en outre l'échec de Youssef Nouari pour la plus haute marche du podium, alors qu'il dominait les débats. "Il aurait pu avoir l'or si ce n'était ce moment de déconcentration qui lui a été fatal face à un adversaire assez expérimenté", a-t-il expliqué.

Evoquant les autres athlètes engagés, Boutebcha ne tarit pas d'éloges sur les jeunes médaillés en or comme Larbi Grini et Liès Saker, qui dit-il, ont un grand potentiel en dépit de leur jeune âge. "Ce sont des athlètes à encourager parce qu'ils peuvent valoir beaucoup de satisfactions pour le judo national".

Il a salué, en outre, la prestation des athlètes expérimentés comme Soraya Hadad et Abderrahmane Benamadi (-81 kg) qui ont confirmé leur standing international.

Enfin, dans le chapitre des déceptions, le DEN cite l'athlète Kahina Hadid "qui en dépit de son expérience et de son gabarit, a complètement raté son tournoi", estime-t-il. "Hadid n'est pas entrée dans la compétition et a chamboulé nos pronostics car pour nous elle devait remporter l'or" a-t-il précisé.

Selon les spécialistes du judo continental, la compétition n'a pas été d'un niveau appréciable comme l'estime l'ex-DEN de l'équipe algérienne, Nacer Ouarab, actuellement directeur de l'éducation et du coaching au niveau de l'Union africaine de judo (UAF).

"La participation a été loin des normes requises après le forfait de plusieurs pays. Avec 32 athlètes hommes et 32 femmes, la participation a été dérisoire, c'est ce qui s'est traduit en termes de niveau qui a été juste moyen" a estimé Ouarab, précisant, toutefois, que le fait que «le niveau n'a pas été élevé a surpris certains grands athlètes comme les Egyptiens Darwish et Hisham qui ont sous-estimé, quelque peu, leurs adversaires et qui ont perdu face à des judokas à leur portée".

L'expert algérien a relevé que la Tunisie, l'Algérie et l'Egypte "ont aligné leurs meilleurs éléments et cela s'est répercuté sur les résultats puisque les titres ont été remportés dans leur écrasante majorité par ces pays", ainsi que les grands progrès réalisés par des pays comme le Gabon, le Nigeria, le Sénégal et le Burkina Faso malgré, dit-il "le peu de moyens dont ils disposent".

EQUIPE NATIONALE

# Karim Soltani : «Mon rêve est de disputer le Mondial 2014 avec l'Algérie»

L'attaquant algérien de l'Aris Salonique (Div 1 grecque), Karim Soltani, souhaite taper dans l'œil du sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, pour espérer disputer avec l'Algérie la prochaine Coupe du monde 2014 de football, prévue au Brésil.

«**T**out footballeur professionnel rêve de disputer une Coupe du monde. C'est le rêve ultime, le rêve de gamin. C'est vrai que j'étais fortement pressenti pour intégrer le groupe juste avant l'évènement, mais ça ne s'est pas fait", a-t-il indiqué, dimanche, au site Footmercato.

Selon la presse spécialisée, Soltani (27 ans), sera supervisé par Halilhodzic dans les prochains jours au cours d'un match de championnat de Grèce, en vue d'une éventuelle convocation chez les Verts.

L'on se rappelle que l'ancien coach national, Rabah Saâdane, était à deux doigts de le prendre pour la Coupe du monde 2010, disputée en Afrique du sud.

«Déçu de n'avoir pas encore été convoqué, mais ça m'a renforcé dans mon envie de m'améliorer. Il faut savoir vivre avec, surtout lorsque les décisions ne vous



appartiennent pas. C'est vrai que le fait d'intégrer l'équipe nationale donnerait une nouvelle dimension à ma carrière. Ce serait une très belle expérience, différente de celle que je connais en club", a-t-il ajouté.

L'ancien joueur de Havre (France), estime que porter les couleurs de son pays est "honneur".

«Jouer pour l'équipe nationale, c'est jouer pour la fierté de son pays, pour son peuple, pour l'honneur de porter les cou-

leurs de sa nation. C'est quelque chose que je ne connais toujours pas, mais ça reste un objectif à atteindre, une source de motivation supplémentaire."

Karim Soltani a rejoint l'Aris Salonique cet été en provenance de l'autre club grec, l'Iraklis Thessalonique, pour un contrat d'une saison.

Lors de la saison 2010-2011, Karim Soltani avait inscrit 4 buts avec l'Iraklis Thessalonique.

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL LIGUE 1 (2<sup>e</sup> J)

## Victoire de l'USM Alger face à l'USM El Harrach (1-0)

L'USM Alger s'est imposée face à l'USM El Harrach sur le score d'un but à 0 (mi-temps 1-0), samedi au stade du 5 Juillet (Alger), en match comptant pour la 2<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de Ligue

1 de football. A la faveur de cette victoire acquise grâce à un but inscrit par Mohamed Boualem à la 7<sup>e</sup> minute de jeu, l'USMA s'empare du poste de leader avec six points à son compteur.

### Résultats complets :

USM Harrach - USM Alger	0 - 1
MC El Eulma - WA Tlemcen	3 - 1
JSM Béjaïa - NA Hussein Dey	1 - 0
ASO Chlef - CS Constantine	3 - 1
CA Batna - MC Saïda	1 - 0
AS Khroub - MC Oran	1 - 1
MC Alger - ES Sétif (20 septembre) (huis clos)	
CR Belouizdad - JS Kabylie (27 septembre)	

Classement	Pts	J
1- USM Alger	6	2
2- JSM Béjaïa	4	2
3. JS Kabylie	3	1
- CR Belouizdad	3	1
- ES Sétif	3	1
- USM El Harrach	3	2
- MC Saïda	3	2
- CA Batna	3	2
- MC El-Eulma	3	2
- ASO Chlef	3	2
11- AS Khroub	2	2
12 CS Constantine	1	2
-WA Tlemcen	1	2
- MC Oran	1	2
15 - MC Alger	0	1
NA Hussein-Dey	0	2.

## L'entraîneur de l'ES Sétif, Castellán, claque la porte

L'entraîneur français de l'Entente de Sétif (Ligue 1 professionnelle de football), Christian-Jacques Castellán, a provoqué un énorme coup de théâtre à Sétif en laissant choir l'équipe et en s'envolant, samedi après-midi, pour Lyon (France).

Son adjoint, Kheireddine Madoui, joint samedi en fin d'après-midi par l'APS, a confirmé le départ du coach avec lequel il a pris attache au téléphone. Castellán a affirmé, selon Madoui,



que le "climat qui règne au sein du club ne pouvait (lui) permettre de poursuivre sa mission, d'autant (qu'il) n'a pas perçu de salaire depuis son arrivée à Sétif".

Une défection "très étonnante car rien ne laissait présager ce départ précipité, mais nous y ferons face", a ajouté l'entraîneur-adjoint qui managera l'équipe, mardi prochain au stade Omar-Hamadi (Alger), pour la rencontre de la 2<sup>e</sup> journée de Ligue 1 face au Mouloudia d'Alger.

## Diego Maradona impliqué dans une grave affaire de corruption

La légende argentine Diego Maradona doit faire face à une accusation de corruption... Une énième affaire qui vient une fois de plus ternir l'image de l'icône du football mondial. Car s'il est incontestablement le meilleur joueur de tous les temps, à égalité avec Pelé, El Pibe de Oro, comme on l'appelle, n'a pas connu une retraite des plus calmes. Drogue, alcool, surpoids, problèmes de santé et d'argent ont plombé la réputation de la star. Mais suite à un régime sévère et à une cure de désintoxication, Maradona a trouvé la rédemption en devenant le sélectionneur de l'équipe d'Argentine. Une expérience non concluante qui verra l'équipe Albiceleste quitter pitoyablement le Mondial en Afrique du Sud en quart de finale, après une défaite de 4-0 face à l'Allemagne... Remplacé par Sergio Batista, Maradona s'en est pris publiquement à ce dernier pour ses prestations et les résultats de l'équipe nationale, avant de s'envoler pour Dubaï et le club d'Al Wasl où il est désormais entraîneur. Mais Maradona est un homme rancunier. Il accuse l'actuel sélectionneur d'avoir touché des pots-de-vin pour choisir des joueurs... Mais l'homme de 50 ans s'est attiré les foudres de plusieurs personnes. Et de son ancien secrétaire privé Gabriel Bueno qui a lâché une petite bombe à la chaîne de télé C5N : "Il parle de pots-de-vin et, s'il faut chercher un corrompu, le premier c'est Maradona, j'ai tous les documents." Une affaire qui ne devrait pas rester sans suite, et qui pourrait coûter cher à l'ancien joueur du FC Barcelone et de Naples, puisque Batista a décidé de porter plainte en diffamation : "C'est de la folie, ça me fait rigoler un peu mais je ne pardonne pas. Il me salit gratuitement. Mes avocats vont s'en charger, mais celle-là je ne peux pas la laisser passer, ça m'a fatigué."



## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1783 Les frères Montgolfier lancent le Martial



En France, au palais de Versailles, en présence du roi Louis XVI, Étienne de Montgolfier lance le Martial. A bord, se trouvent un coq, un canard et un mouton, les tout premiers passagers aériens de l'Histoire. La machine s'élève à 480 m et retombe doucement à 1.700 m de son lieu de départ. L'expérience prouve qu'il est « possible de respirer à quelques dizaines de mètres au-dessus du sol ». Un coup de vent créa quelques émotions au moment de l'envol, mais le roi fut satisfait. Le mouton, indemne, rejoint la ménagerie de Marie-Antoinette : quand au coq, s'il revint avec une aile écorchée, il le dut à une brusquerie du mouton... Le canard ? L'histoire n'en parle pas. Peut-être en canard à l'orange!

### 1900 Butch Cassidy et de Sundance Kid commettent leur premier vol



Butch Cassidy et sa « horde sauvage » défrayèrent la chronique aux États-Unis, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On les accusait d'attaquer les banques pour financer la révolution anarchiste. La bande fut décimée, mais Butch et son ami Sundance Kid parvinrent à fuir et à entrer ainsi dans la légende. Hollywood leur a consacré, en 1969, un film devenu célèbre qui situe la fin de leur cavale en Bolivie.

### 1928 Première sortie pour Mickey Mouse

Le célèbre personnage de dessin animé créé par Walt Disney fait sa toute première apparition dans un court dessin animé, *Plane Crazy*. Mais il est encore à l'état d'ébauche et ne s'appelle pas "Mickey" mais "Mortimer". La petite souris prendra son nom définitif dans le premier dessin animé sonore de Walt Disney *Steamboat Willie*.

### 1934 Bruno Hauptmann inculpé de l'enlèvement du bébé Lindbergh

Arrestation du menuisier Bruno Richard Hauptmann pour l'enlèvement et le meurtre du bébé de l'aviateur Lindbergh (premier à traverser l'Atlantique en avion en 33 h). Malgré les preuves accablantes, comme les billets numérotés de la rançon retrouvé chez lui, il clamera son innocence. Il fut reconnu coupable le 13 février 1935 et il est mort sur la chaise électrique le 3 avril 1936, quatre ans après l'enlèvement du bébé Lindbergh.

### 1941 L'étoile jaune obligatoire



Le décret du 19 septembre 1941, obligeait les Juifs à porter sur le côté gauche de la poitrine une large étoile jaune avec le mot "Jude". Cette mesure a pour but d'empêcher les Juifs de se camoufler pour tenter d'entrer en contact avec les Allemands. « Les batailles de l'Est ont pleinement montré l'infamie des procédés juifs, ainsi que le danger universel que représente pour les peuples libres la politique juive d'énantissement. Dans ces conditions, on ne peut plus tolérer que des Allemands risquent d'entrer en contact avec des Juifs qui dissimulent leur véritable race. La séparation entre Allemands et Juifs sera réalisée de façon aussi complète que possible dans les circonstances actuelles. Ainsi sera proclamée à la face du monde la responsabilité collective de tous les Juifs pour les abominations commises contre les Aryens dans l'Est. Les Juifs du monde entier portent cette responsabilité accablante. » explique le décret.

### 1952 Charlie Chaplin exclu des États-Unis



Profitant du fait qu'il effectuait un voyage en Angleterre et qu'il ne s'était pas procuré sa citoyenneté américaine, Charlie Chaplin se vit interdire l'accès aux États-Unis. Il décida alors de vivre en Europe et ce n'est qu'en 1972 qu'il remit les pieds en Amérique pour y recevoir un Oscar honorifique.

## LE CARNET DU MIDI

### 1922 LA LOCOMOTIVE TCHÈQUE

Emil Zátopek est un coureur de fond tchécoslovaque, né ce jour à Kopivnice (Tchécoslovaquie), détenteur de 4 titres olympiques et de 18 records du monde. Né dans la région de Moravie-Silésie, dans une famille modeste dont il est le sixième enfant, il doit travailler dès l'âge de 16 ans aux usines de chaussures Bata à Zlín. C'est chez Bata qu'il fait ses débuts en athlétisme, lorsque, en 1940, la société décide de le faire participer à une course dont elle est le sponsor. Il ne finit que deuxième mais c'est pour lui le début d'une carrière sportive. Pour sa première grande participation internationale, il termine 5<sup>e</sup> du championnat d'Europe d'athlétisme 1946 à Oslo. Le point culminant de sa carrière se présente avec les Jeux Olympiques d'Helsinki. Stanislav Jungwirth doit se rendre à Helsinki sous le prétexte que le père de celui-ci est un opposant au parti communiste. Zátopek décrète alors qu'il ne participera pas aux Jeux si son compatriote n'est pas autorisé à participer également. Dans un premier temps, les autorités refusent de céder. Puis après quelques jours, le parti cède et les deux athlètes se rendent finalement à Helsinki. La première épreuve qu'il dispute est le 10.000 mètres. Très tôt, ses adversaires disparaissent, incapables de suivre le rythme du Tchèque. Emil Zátopek est le seul coureur à avoir remporté le 5.000 m, le 10.000 m et le marathon au cours d'une même édition des Jeux Olympiques. De 1948 à 1954, il est resté invaincu sur 10.000 mètres. Après sa carrière sportive il est nommé colonel et travaille au ministère de la Défense jusqu'au printemps de Prague de 1968. Proche de Alexander Dubek qui prône un socialisme à visage humain, il est surpris par l'invasion russe. Il se rend alors en pleine rue et doit improviser un discours à la demande des gens qui scandent son nom : il invite alors les armées d'occupation à respecter une trêve olympique. Il est victime de la répression soviétique : radié de l'armée et forcé de faire son autocritique, il est exclu de l'armée, du parti communiste et condamné à ne pouvoir exercer que des métiers manuels (dont éboueur dans les rues de Prague). Il est aussi envoyé dans les mines d'uranium de Jáchymov où il reste jusqu'en 1974. En 1989, le président tchèque Vaclav Havel lui décerne le Lion Blanc, distinction nationale. Le quadruple champion olympique tchèque s'est éteint à l'âge de 78 ans.



### 2002 UN SAINT CYRIEN

Robert Guéi est un général et homme d'État ivoirien. Il est le chef de l'État du 24 décembre 1999 au 26 octobre 2000, en tant que président du Comité national de Salut public de la République de Côte d'Ivoire, et le fondateur du parti politique Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire. Il est membre du peuple Yacouba. Il est militaire de carrière : enfant de troupe, il est formé à l'école militaire préparatoire de Bingerville jusqu'en classe de troisième où il obtient le brevet, puis à Ouagadougou sous administration française et enfin après son stage de professionnalisation à l'École normale William Ponty au Sénégal. En 1963, il rejoint l'École spéciale militaire de Saint-Cyr où il a comme camarade promotion le général sénégalais Mountaga Diallo. IL est promu sous-lieutenant, puis lieutenant en 1967, capitaine en 1971, commandant en 1975, lieutenant-colonel en 1978. Avec le soutien de Félix Houphouët-Boigny, il fait son entrée sur la scène politique en 1982 en mettant à la disposition de sa femme, candidate aux municipales, des véhicules des sapeurs-pompiers militaires dont il est commandant en chef. Sanctionné, il est muté à Korhogo au nord du pays. En 1989, il aurait participé à la préparation de l'attaque du chef de guerre Charles Taylor contre le Libéria. Rappelé sur le devant de la scène pour mater une mutinerie de jeunes recrues, qui protestaient contre les retards de salaires, il devient, tout en restant colonel, chef d'État-major des Fanci, Forces armées nationales de Côte d'Ivoire en 1990. Il crée alors la FIRPAC, Force d'Intervention Rapide Paracommando, qui réprime les révoltes d'étudiants de 1991 et organise notamment, le 17 juin, une expédition punitive à la cité universitaire de Yopougon. En 1993, après le décès d'Houphouët-Boigny, Guéi est limogé par son successeur Henri Konan Bédié en octobre 1995, pour avoir refusé de faire intervenir ses troupes pour réprimer les incidents qui impliquaient les partisans des partis de l'opposition RDR d'Alassane Ouattara et Front populaire ivoirien de Laurent Gbagbo écartés du scrutin et qui appellent au boycott actif. Il est nommé ministre, mais encore renvoyé en août 1996 et mis à la retraite de l'armée en janvier 1997 ; il a été soupçonné de fomenter un coup d'État. Aux élections d'octobre 2000, après avoir fait campagne sur le thème du refus de toute corruption, il est battu par Laurent Gbagbo du Front populaire ivoirien, mais refuse de reconnaître le résultat. Aussitôt, des manifestations s'opposent à lui, et la répression fait environ 300 morts. Guéi quitte le pouvoir et se réfugie à Gouessesso, près de la frontière du Libéria, mais reste une personnalité de la scène politique. Il participe, avec Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo, au « Forum de réconciliation nationale » en 2001 et accepte de s'abstenir de méthodes anti-démocratiques. La même année, il crée l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI). Il est accusé par le pouvoir d'être à l'origine de la tentative de coup d'État des rebelles du nord, il est retrouvé assassiné ce jour à Abidjan.



DIABÉTIQUES INSULINO/DÉPENDANTS

# Savoir contrôler son poids

*Vous avez des problèmes de poids ? Et si vous aviez tout simplement un souci avec votre taux d'insuline ? On vous explique comment agir sur cette hormone pour mieux contrôler votre silhouette et arrêter de jouer au yoyo sur la balance.*

## 1. Insuline : qu'est-ce que c'est exactement ?

L'insuline est une hormone fabriquée par le pancréas, qui permet au sucre d'être correctement utilisé et assimilé par l'organisme.

Lorsque le corps ne sécrète pas suffisamment d'insuline, le glucose (c'est-à-dire le sucre) reste dans le sang et ne parvient pas à être diffusé dans toutes les cellules. Il entraîne alors une hyperglycémie.

Une simple prise de sang, prescrite par votre médecin et effectuée le matin à jeun, peut permettre de vérifier votre glycémie ainsi que votre taux d'hémoglobine glyquée (cette mesure permet de donner des informations sur la glycémie les 3 mois précédant la prise de sang). Si le taux de sucre dans votre sang est trop élevé (entre 1,1g/l et 1,26g/l), il est possible qu'en effet, vous ne sécrétiez pas assez d'insuline et que vous souffriez de pré-diabète.

## Le surpoids en question

Le surpoids est l'un des principaux vec-



teurs du pré-diabète et du diabète. En effet, plus les cellules adipeuses de votre corps augmentent, plus votre organisme va devoir travailler pour créer l'insuline nécessaire pour les alimenter en sucre.

## Le problème ?

Le pancréas va se fatiguer et l'insuline fabriquée risque de devenir de moins en moins efficace. On parle alors d'insulino-résistance. Dans ces cas, la glycémie augmente : au delà de 1,26g/l, il s'agit de diabète. Pour retrouver l'équilibre et prévenir

l'apparition du diabète, une alimentation équilibrée est indispensable

## La clé d'un régime équilibré

Pour contrôler votre glycémie et maintenir un poids stable, un régime s'avère nécessaire. La célèbre "Diète méditerranéenne" que l'on appelle aussi régime crétois est notamment recommandée. Pour cela, consommez chaque jour des fruits et légumes frais. Faites la part belle aux céréales, en privilégiant les glucides à faible index glycémique (lentilles, quinoa,

épeautre, kamut, céréales complètes...). N'oubliez pas les laitages et les corps gras en petites quantités (huile d'olive, de colza, de noix...).

Plusieurs fois par semaine, offrez-vous une part de poisson ou de volaille. Réservez la viande rouge aux occasions et évitez d'en consommer plus de 4 fois par mois. Bien sûr, sucreries et autres cochonneries trop grasses (pâtisseries, bonbons...) sont à limiter au maximum. Enfin, évitez le sel et préférez les herbes aromatiques pour parfumer vos plats.

## Les autres mesures à prendre

L'insuline est une hormone très sensible. Elle réagit à votre alimentation, mais également à votre manière de dormir ou encore de bouger. Des mesures complémentaires doivent donc être prises : elles vous permettront de prendre soin de votre silhouette tout en prévenant l'apparition du diabète. Avoir un bon sommeil est important et permet notamment d'enrayer le phénomène d'insulino-résistance. Dormir moins de 5 heures par nuit multiplierait ainsi par 2, 5 les risques de pré-diabète.

La pratique d'une activité physique régulière est également primordiale. Elle permet de lutter contre le surpoids et de s'attaquer aux mécanismes du diabète en favorisant l'absorption du glucose par l'organisme. La bonne fréquence ? Minimum 3 séances d'1 heure chaque semaine.

In Top Santé

## MALADIES DÉGÉNÉRATIVES

# Les différentes formes de démence

*Le terme de "démence" désigne les maladies neurologiques caractérisées par une altération des capacités cognitives. Les atteintes sont suffisamment importantes pour entraîner une perte d'autonomie chez le malade. La plupart de ces maladies sont dues à la dégénérescence des neurones, comme la maladie d'Alzheimer.*

Les démences dégénératives représentent 90% des cas de démence. La maladie d'Alzheimer est la plus connue d'entre elles. Néanmoins, il existe d'autres pathologies qui aboutissent elles aussi à une perte d'autonomie. Toutes ont en commun une détérioration progressive et irréversible des neurones. Parfois confondues avec la maladie d'Alzheimer, elles ne touchent pourtant pas les mêmes régions cérébrales et atteignent souvent des sujets plus jeunes.

## Démences fronto-temporales

Ces démences fronto-temporales touchent entre 80.000 et 100.000 personnes en France. Cette affection est la 2e cause de démence après la maladie d'Alzheimer. La DFT, plus précoce que la maladie d'Alzheimer, débute entre 55 et 60 ans.

Elle se caractérise par une atrophie (diminution du volume) des lobes frontaux du cerveau. Les premiers signes se distinguent par une modification de la personnalité et du comportement. Ils se traduisent parfois par une négligence physique et une altération des convenances sociales. Chez la plupart des patients, on observe une apathie. Le sujet n'a alors plus aucun intérêt pour son entourage et peut se montrer agressif. Ce n'est qu'après ces perturbations comportementales, que les troubles de la mémoire et du langage surviennent.

Ainsi, contrairement à la maladie d'Alzheimer, l'amnésie n'apparaît qu'au second plan. Les DFT sont donc principalement marquées par des troubles comportementaux.

La maladie de Pick est une DFT caractérisée par des lésions particulières appelées "corps de Pick".

## Démences à corps de Lewy

Ce type de dégénérescence concerne 15% des cas de démence. Elle est provoquée par la présence de corpuscules, appelés corps de Lewy, dans les neurones. Les symptômes sont une association d'un syndrome parkinsonien avec des hallucinations visuelles. La mémoire n'est pas forcément altérée mais l'affection évolue beaucoup plus rapidement que la maladie d'Alzheimer.

La démence à corps de Lewy se caractérise par des dépôts anormaux d'une protéine appelée alpha-synucléine à l'intérieur des cellules du cerveau. Ces dépôts sont appelés des "corps de Lewy" du nom du chercheur qui fut le premier à les décrire. Le mécanisme à l'origine de ces corps de Lewy est inconnu.

## Démences sémantiques

Contrairement à la maladie d'Alzheimer qui atteint la mémoire des faits récents ou mémoire épisodique, cette pathologie affecte la mémoire des connaissances acquises ou mémoire sémantique. Les patients ne reconnaissent alors plus les objets du quotidien. Ils vont jusqu'à en oublier leur utilité et peuvent donc facilement se blesser.

Cette démence est causée par une lésion dégénérative du lobe fronto-temporal gauche. A mesure que la dégénérescence progresse, les troubles de mémoire s'étendent.

## Atrophie lobaire sans démence initiale

Trois types de symptômes existent : l'aphasie (perte du langage), l'apraxie (maladresse gestuelle) et l'agnosie (absence de sensation). Dans tous les cas d'atrophie lobaire, la démence ne s'installe qu'après plusieurs années.

Chez les patients atteints du syndrome dit de "Mesulam", c'est l'hémisphère gauche du cerveau qui est touché. Les sujets perdent alors progressivement l'usage de la parole jusqu'au mutisme.

Le syndrome de Benson est, quant à lui, caractérisé par une altération initiale de la vision, puis une évolution en démence.



L'autopsie des malades révèle des lésions identiques à celles de la maladie d'Alzheimer, d'où son nom : "variante visuelle de la maladie d'Alzheimer".

Démences associées à la maladie de Parkinson

Après de nombreuses années, 20 à 30 % des sujets parkinsoniens évoluent vers une démence. Les causes de cette évolution restent encore méconnues.

## Démences les plus rares

La maladie de Steele-Richardson-Olzewski se caractérise principalement par une raideur de l'axe du corps et une démence avec apathie.

La maladie de Huntington ou chorée de Huntington se manifeste par des mouvements involontaires et une démence précoce vers 45-50 ans

In Doctissimo



Cuisine

**Croquettes de pommes de terre**



**Ingrédients :**  
600 g de pommes de terre à chair farineuse  
100 g de fromage râpé  
1 œuf  
2 c. à soupe de farine  
10 cl d'huile d'arachide  
1 pincée de noix de muscade  
Sel, poivre

**Préparation :**  
Peler et rincer les pommes de terre. Les râper à la grille à gros trous. Les déposer sur un linge, le refermer et le tordre pour éliminer toute l'humidité.  
Mettre les pommes de terre dans un saladier, saupoudrer de farine et de fromage, ajouter l'œuf battu. Assaisonner de sel, poivre et muscade. Bien mélanger. Façonner des croquettes avec 2 cuillères à soupe. Faire chauffer l'huile dans une grande poêle, déposer les croquettes et les laisser cuire 5 min par face sur feu moyen. Les égoutter et les éponger sur du papier absorbant. Servir les croquettes bien chaudes avec une salade tomate.

**Mini banana-crêpes**



**Ingrédients :**  
250 g de farine  
1 demi sachet de levure chimique  
60 g de sucre en poudre  
1 pincée de cannelle  
2 oeufs  
125 ml de lait  
125 g de crème fraîche  
2 bananes bien mûres

**Préparation :**  
Mélanger la farine, le sucre, la levure. Batta les oeufs, les ajouter. Ajouter ensuite le lait tiède puis les bananes écrasées, jusqu'à obtenir une pâte bien homogène.  
Cuire les minis crêpes dans une poêle anti-adhésive légèrement beurrée en faisant des petits tas, environ 1 à 2 minute de chaque côté. Saupoudrer de sucre glace.  
Pour finir... Accompagner de fruits frais en salade, ou de crème glacée.

DOULEURS MUSCULAIRES

**Quelles sont les personnes qui risquent de souffrir le plus souvent du dos**

*On parle de mal de dos persistant lorsque la douleur dure depuis plus de 7 à 12 semaines alors que l'on parle de mal de dos permanent ou chronique lorsque la douleur dure depuis plus de 12 semaines, qu'elle est quasi journalière et qu'elle n'a pas tendance à s'améliorer.*

**Les causes :**

Ce mal de dos permanent est lié à l'état de la colonne vertébrale et des muscles mais aussi souvent à des facteurs d'ordre psychologique, professionnel ou personnel. Lorsque l'on a un mal de façon chronique et persistante, il y a en général plusieurs causes intriquées et le traitement devra les prendre en compte.

**Le mal de dos est-il définitif, inéluctable ?**

Lorsque l'on a mal au dos depuis plusieurs



semaines, et que les traitements semblent peu efficaces, il est difficile d'imaginer que l'on puisse s'améliorer et les perspectives semblent souvent sombres. La douleur envahit la vie et limite progressivement les activités, qu'elles soient professionnelles, de loisir, ou familiales. Il faut se rappeler que si l'on ne peut éliminer l'arthrose ou une hernie discale,

la douleur peut tout à fait disparaître.

**Le surpoids peut-il favoriser le mal de dos ?**

Les personnes ayant un surpoids ou une obésité semblent plus prédisposées au mal de dos que les sujets de poids normal. Par ailleurs, si l'on a un surpoids, le fait de perdre du poids peut permettre d'améliorer les douleurs du dos. Il faudra dans ce cas accompagner la perte de poids d'une remusculation abdominale et lombaire.

**Y a-t-il des formes familiales ?**

Le mal de dos n'est pas héréditaire. Souvent plusieurs membres d'une même famille peuvent être atteints mais cela est dû essentiellement à la fréquence du mal de dos dans la population générale. Un terrain familial est vraiment décrit dans quelques cas, mais il est difficile de savoir si cela est dû à l'hérédité ou aux conditions de vie partagées par une même

famille.

**Je fume : est-ce que cela peut entraîner le mal de dos ?**

De nombreuses études scientifiques démontrent que le mal de dos est plus fréquent chez les fumeurs. Cela peut être dû en particulier à la toux, plus fréquente chez les fumeurs.

ENFANT

**Le mal de dos existe-t-il chez les jeunes ?**

Le mal de dos chez les enfants et les adolescents est peu fréquent. Il concerne un peu plus souvent les filles que les garçons.

**Les cartables trop lourds, une cause de mal de dos**

Le port d'un cartable trop lourd peut favoriser un mal de dos. On conseille actuellement d'utiliser des cartables à roulettes, à traction, ou un sac à dos, si la charge repose bien sur le haut du dos. Cet élément ne peut malgré tout rarement expliquer à lui seul les douleurs du dos d'un enfant et il faudra vérifier si les activités sportives sont adaptées, si l'enfant a une position assise correcte à son bureau, si l'enfant ne reste pas des heures à regarder la télévision....

**Quatre points sont à surveiller particulièrement :**

- Le bureau d'écolier qui doit être adapté à la

taille de l'enfant : le plan de travail doit être la bonne hauteur, incliné et non droit et le siège doit être confortable avec un dossier droit.

- Le sac à dos chargé de livres, de plus en plus nombreux et lourds, doit être privilégié par rapport au traditionnel cartable porté d'un seul bras et qui courbe le dos.

- La télévision qui ne doit pas être regardée avachis, «vautrés» de longues heures de côté et la colonne vertébrale tordue !

- La pratique sportive qui ne doit pas être intensive sans avis médical. Si une scoliose est découverte à l'occasion d'un mal de dos, elle n'interdit pas la pratique du sport. Simplement, il est préférable d'orienter l'enfant vers la natation, voire un sport qui favorisera l'extension de son corps.

Source magazine Santé



Trucs et astuces

**Une nappe sans plis**



Passez un chiffon humide sur la table avant de mettre la nappe. Une fois cette dernière posée, lissez avec les mains et quelques minutes après, elle est impeccable.

**Faire tenir une échelle le long d'un mur**



Pour s'assurer d'une sécurité maximum afin que l'échelle ne glisse pas, coupez des bouts d'un vieux pneu et mettez les sous les pieds de l'échelle. Ainsi, elle ne glissera pas.

**Poser une vis qui tient**



Faites tremper la vis dans de l'ammoniaque ou du vinaigre pur. Une heure après, vissez-la dans son support. Elle va rouiller et fera corps avec ce dernier et ne bougera plus.

**Changer les couleurs des fleurs coupées :**



Trempez les têtes dans du colorant alimentaire de votre choix. Ou faites fendre sur quelques cm les tiges des fleurs et versez le colorant dans l'eau. Elles prendront alors la teinte désirée

## PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr  
10h00 : Djinan Wa Kinan  
10h30 : El-Moussaidoun El-Djawaloun  
Programme enfants  
11h00 : Raas Ralidh  
12h30 : Technologia El-Moustaqbal  
13h00 : Journal télévisé ( 2eme Edition)  
13h40 : Demoue el ward feuilleton  
15h00 : Heidi film  
16h50 : kaas fadha  
17h15 : El-Layali Baidha  
18h00 : Journal télévisé ( édition Amazigh)  
18h20 : varietés  
18h30 : Aâla Abouabe el madina  
19h00 : El- HOUT  
feuilleton arabe  
20h00 : Journal télévisé  
20h45 : Hadi biladi  
21h35 : Résumer sport  
22h45 : Daouri El-Mohtarifin



06:20 Zoé Kézako : Tonton bisous  
06:30 Zoé Kézako : Copine d'un jour  
06:45 Tfou  
08:20 Météo  
08:25 Téléshopping  
09:20 Père et maire  
10:55 Météo  
11:05 Secret Story  
11:55 L'affiche du jour  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 Petits plats en équilibre  
13:00 Journal  
13:45 Petits plats en équilibre  
13:50 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
14:55 Sur le fil  
16:35 Les frères Scott : Le retour de la comète

17:25 Grey's Anatomy : Le vent du changement  
18:15 Secret Story  
19:05 Money Drop  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:40 Météo  
20:45 Week-end chez les Toquées  
22:30 New York, unité spéciale  
23:15 New York, unité spéciale  
00:00 New York, unité spéciale  
00:55 Au Field de la nuit  
02:10 Sept à huit  
03:50 Très chasse, très pêche  
04:20 Sur les routes d'Ushuaïa : Devenir adulte chez les Hamer  
04:45 Musique  
04:55 Histoires naturelles



06:00 Voyage au bout du monde : Bangkok  
06:29 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:07 Comprendre la route, c'est pas sorcier  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
10:00 C'est au programme  
10:50 Météo  
10:55 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:50 Météo  
13:52 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:15 Rex : Croisière mouvementée  
17:05 Côté match  
17:10 Seriez-vous un bon expert ?  
17:50 CD'aujourd'hui  
17:55 On n'demande qu'à en rire  
18:55 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Et si on changeait le monde  
19:50 Météo  
19:55 La minute du Chat  
20:00 Journal  
20:30 Tirage du Loto

20:33 Météo  
20:35 Castle  
21:15 D'art d'ar  
21:20 Castle : Sexe, scandale et politique  
22:00 Castle : Calcul glacial  
22:44 Paris en plus grand  
22:45 Mots croisés  
00:00 Expression directe : FSU



06:00 Euronews  
07:10 Ludo  
08:55 Des histoires et des vies  
09:50 Des histoires et des vies  
10:40 Comprendre la route, c'est pas sorcier  
10:45 Consomag  
10:50 Midi en France : A Collioure  
11:50 Le 12/13  
11:51 Météo  
11:59 Météo régionale  
12:00 Journal régional  
12:20 Météo régionale  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 13h avec vous  
13:35 Edition de l'outre-mer  
13:40 Keno  
13:45 En course sur France 3  
14:05 Inspecteur Derrick  
15:10 Famille d'accueil : Eddy  
16:45 Culturebox  
16:50 Slam  
17:20 Un livre, un jour  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:10 Questions pour un champion  
18:50 19/20  
18:57 Météo régionale  
18:58 Edition nationale : Les titres  
19:00 Journal régional  
19:17 Météo régionale  
19:18 Edition locale  
19:25 Météo  
19:30 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Maxime Le Forestier... C'est une maison bleue  
22:20 Météo  
22:25 Soir 3  
22:55 Docs interdits  
22:56 Notre ami l'empereur Bokassa Ier

23:50 La case de l'oncle Doc  
23:51 De l'ombre à la lumière  
00:40 Tout le sport  
00:50 50 ans de télévision  
02:35 Soir 3  
03:05 Plus belle la vie  
03:30 Vol 77  
04:55 Les matinales



06:00 M6 Music  
07:00 Météo  
07:05 M6 clips  
07:15 Météo  
07:20 Disney Kid Club  
08:20 M6 Kid  
08:55 Météo  
09:00 M6 boutique  
10:00 Météo  
10:05 Makaha Surf  
10:45 La petite maison dans la prairie : Un acte d'amour  
11:40 La petite maison dans la prairie : Le divorce  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 Katie, bannie des siens  
15:45 L'héritage des Winston  
17:35 Un dîner presque parfait  
18:40 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 Agriculteur à tout prix François/Antoine/Hélène  
22:10 Agriculteur à tout prix  
23:30 Grandes énigmes criminelles  
00:40 Prison Break  
01:30 Prison Break  
02:00 Météo  
02:05 Tout le monde peut jouer  
02:30 M6 Music  
03:30 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:55 Madagascar : L'île aux merveilles  
20:40 Un crime  
22:05 Philip Roth, sans complexe  
23:00 Casimir et Caroline  
00:25 Drôle de jeu  
01:00 L'institut de campagne  
02:55 Romans d'ados : Les illusions perdues



06:00 Gym direct  
07:00 Téléachat  
09:00 Incroyables jardins  
10:00 À vos régions  
11:00 À vos recettes  
11:30 Les animaux de la 8  
12:00 Les animaux de la 8  
12:30 Les animaux de la 8  
13:10 Le zapping  
13:40 La minute de vérité  
14:30 La minute de vérité  
15:30 La minute de vérité  
16:30 La minute de vérité  
17:40 Les démolisseurs  
18:45 Les démolisseurs  
19:40 Les démolisseurs  
20:40 Tranches de vie  
22:20 A nous les garçons  
00:10 A chacun son histoire...  
01:50 Les perles du Net  
02:15 Direct poker  
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat  
09:45 Drop'In  
10:00 Disney Break  
10:01 Hannah Montana  
10:25 Hannah Montana  
10:50 Hannah Montana  
11:15 Hannah Montana  
11:50 American Dad  
12:15 American Dad  
12:45 American Dad  
13:10 American Dad  
13:45 American Dad  
14:10 Cougar Town  
14:35 Cougar Town  
15:00 Cougar Town  
15:25 Cougar Town  
15:50 Les anges de la télé - Best Of : Les anges gardiens  
17:45 Tellement vrai : J'ai fait de ma différence une force  
19:25 Cougar Town  
19:55 Cougar Town  
20:35 Le marginal  
22:15 Arlette  
23:55 Tellement vrai  
01:30 La maison du bluff

## LA SELECTION DU JOUR



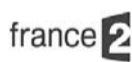
21h30

## New York, unité spéciale :



**Garde trop rapproché**  
Réalisateur: Peter Leto.  
Avec: Christopher Meloni (DéTECTIVE Elliot Stabler), Mariska Hargitay (DéTECTIVE Olivia Benson), Richard Belzer (DéTECTIVE John Munch), Ice-T (DéTECTIVE Odafin «Fin» Tutuola), Dann Florek (Le capitaine Donald Cragen).

En rentrant chez elle, une jeune femme trouve un adolescent complètement saoul qui dort nu dans son lit. Elle soutient qu'il voulait la violer car il transportait un couteau et des collants dans son sac. Stabler enferme le jeune homme dans une pièce en attendant l'arrivée de sa mère. Hunter se met alors à hurler que l'inspecteur lui a mis la main dans le pantalon. Les accusations remontent jusqu'au lieutenant Tucker, de l'inspection des services, ennemi de longue date d'Elliot.



19h35

## Castle : Anatomie d'un assassinat



Réalisateur: John Terlesky.  
Avec: Nathan Fillion (Richard Castle), Stana Katic (DéTECTIVE Kate Beckett), Susan Sullivan (Martha Rodgers), Molly C. Quinn (Alexis Castle), Ruben Santiago-Hudson (Capitaine Roy Montgomery).  
Des croque-morts laissent malencontreusement tomber un cercueil étonnamment

lourd lors d'un enterrement et découvrent ainsi que le corps d'une femme inconnue se trouve à côté de celui de la défunte... Castle et l'agent Beckett prennent l'affaire en main et apprennent que la victime était médecin à l'hôpital du comté. Tous deux enquêtent alors dans le milieu médical, et découvrent un monde de médecins infidèles et coureurs de jupons...



22h30

## Grandes énigmes criminelles



Les mystères de l'affaire Giraud  
Présentateur : Nathalie Renoux.  
Il y a presque plus d'un an, Jean-Pierre Treiber se suicidait dans sa cellule de la prison de Fleury-Mérogis en région parisienne. L'homme, un garde-chasse à l'allure rustre, était accusé d'avoir tué

Géraldine Giraud, la fille de l'acteur Roland Giraud, et sa compagne Katia Lherbier. Treiber a toujours clamé son innocence malgré les lourdes charges qui pesaient contre lui.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

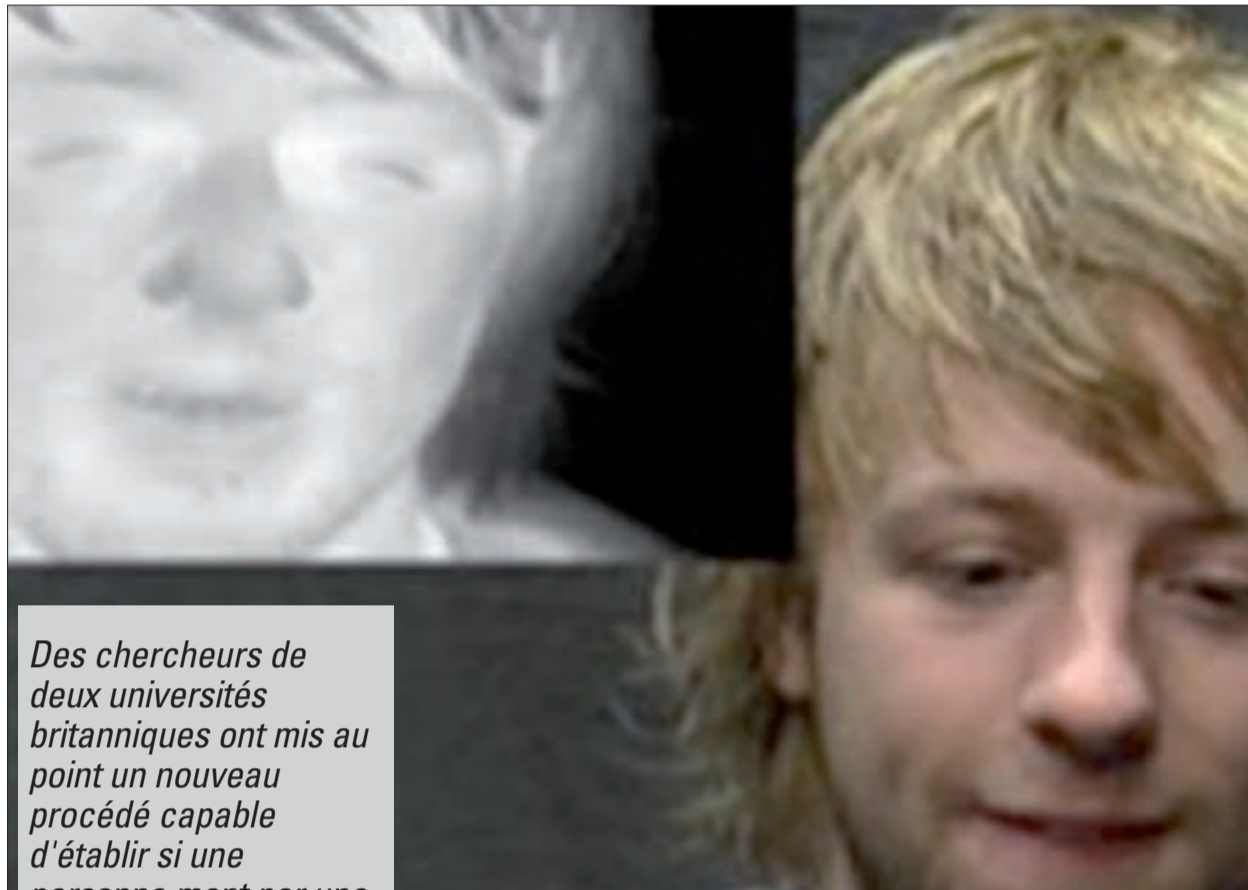
Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Une nouvelle technique pour détecter le mensonge



Des chercheurs de deux universités britanniques ont mis au point un nouveau procédé capable d'établir si une personne ment par une simple analyse de son visage lorsqu'elle parle. Cette technique a réussi à discerner la vérité du mensonge dans deux tiers des cas.

Même si votre nez ne s'allonge pas comme celui de Pinocchio, on pourra savoir si vous êtes en train de mentir ou d'affirmer la vérité. Et cela grâce à un nouveau système mis au point par le Pr Hassan Ugail et son équipe des universités britanniques de Bradford et Aberystwyth. Créé en collaboration avec les services frontaliers du Royaume-Uni, le procédé en question est en fait capable de déterminer si une personne ment simplement en analysant son visage.

Pour cela, il est constitué de trois éléments de mesures : une caméra vidéo, un capteur photographique thermique haute résolution et un pro-

gramme à base d'algorithmes. Mais plusieurs années ont été nécessaires pour que le procédé fonctionne réellement. Des années de recherche pendant lesquelles les scientifiques ont observé comment l'humain révèle bien malgré lui (inconsciemment) certaines informations. Comment ? Par de subtils changements d'expression du visage, mais aussi à l'aide de la circulation du sang sous la peau, explique Radio Canada.

## Une physique des émotions

Outre ces deux facteurs, de nombreux autres indices ont été pris en compte : les mouvements oculaires, la dilatation des pupilles, le comportement de la langue, de la mâchoire et des lèvres, les rides du nez, la respiration, la déglutition ou encore l'asymétrie faciale. Ainsi, au cours des tests, ce procédé est parvenu à discerner la vérité du mensonge dans deux tiers des cas mais jusqu'à présent, il n'a été testé que sur des volontaires.

Au cours de cette année, les chercheurs ont donc prévu d'installer quelques prototypes dans certains aéroports afin d'être utilisés lors d'entrevues liées à la sécurité. "Dans une situation de stress, nous allons pouvoir augmenter le taux de succès de notre invention", explique ainsi le Pr Ugail qui espère avec son équipe obtenir un taux de réussite de plus de 90%, soit une performance similaire au polygraphe créé en 1921 et sur lequel se basent tous les détecteurs de mensonge.

Néanmoins, ses inventeurs sont bien conscients que le test ne sera jamais parfait, et qu'ils n'obtiendront jamais un taux de 100%.

"Les instruments détectent des émotions, comme la peur, la détresse ou la méfiance, mais pas l'acte de mentir en tant que tel", explique le Pr Ugail.

En fait, c'est donc plutôt la peur et les autres émotions qui sont parfois associées à la crainte de ne pas être cru (plus qu'à celle d'être démasqué) qui sont détectées.

## Pacifique : un archipel alimenté grâce au soleil et aux noix de coco

Les îles de l'archipel de Tokelau, dans le Pacifique Sud, entendent produire toute leur électricité grâce à la seule lumière du soleil, et aux cocotiers. Mi-2012, l'archipel espère parvenir à 93% d'électricité d'origine solaire.

En 2012, l'archipel des Tokelau, dans le Pacifique Sud, assurera la totalité de ses besoins en électricité grâce à l'énergie solaire et à l'huile de noix de coco, rapporte le site de la fondation GoodPlanet. Foua Tolooa, le chef du gouvernement de l'archipel, entend faire passer la part de l'énergie solaire à 93% d'ici mi-2012. Le reste de l'électricité des îles sous souveraineté néo-zélandaise sera fourni par les cocotiers.

Comme l'explique Christopher Dey, de l'Université de Sydney, 200 mètres carrés de panneaux photovoltaïques seront installés sur les trois atolls de l'archipel, qui comptent 1.500 habitants. Pour les véhicules à moteur, et certains équipements de cuisine, des autorisations spéciales seront accordées pour l'utilisation des énergies fossiles. Il existe déjà des îles ainsi alimentées en électricité par les seules énergies renouvelables. C'est le cas de l'île de Samsø au Danemark, et ce depuis 2007. Celle d'El Hierro, en Espagne, la plus petite île des Canaries, devrait, quant à elle, y parvenir d'ici à la fin de l'année. "Ces exemples montrent qu'il est possible de vivre uniquement grâce aux énergies renouvelables et que ce n'est pas quelque chose de bizarre ou d'excentrique", affirme Christopher Dey.

## Internautes et chercheurs sur la piste d'une œuvre perdue de Léonard De Vinci

Un restaurateur d'œuvres d'Art a lancé récemment un appel aux internautes pour l'aider à financer un projet original : développer une caméra high-tech qui lui permettrait d'élucider un mystère archéologique : la présence – soupçonnée mais incertaine – d'une fresque de Léonard de Vinci derrière les murs d'un palais de Florence. À 73 ans, le restaurateur d'Art Maurizio Seracini n'en est pas à son coup d'essai dans l'utilisation de techniques de pointe pour découvrir ou remettre en état des œuvres anciennes. Aujourd'hui, il lance, sur Internet, un appel aux dons pour financer la mise au point d'une caméra à rayons gamma capable de détecter une fresque qui, pense-t-il, se trouve sur la face cachée d'un mur du Palazzo Vecchio, à Florence. Une fresque signée... Léonard de Vinci !

Un peu d'histoire. En 1505, le Maître compose une fresque, La bataille d'Anghiari, pour décorer les murs de la salle dite 'des 500', dans ce palais de la renaissance. En 1563, les Médicis y font alors faire d'importants travaux, et Vasari, un autre artiste, redécouvre la salle avec une autre fresque. Mais, connaissant le respect de ce dernier pour les œuvres de ses prédécesseurs, et la façon dont il les a parfois préservées en les couvrant d'un mur protecteur avant d'orner celui-ci, Maurizio Seracini, depuis longtemps, soupçonne que Vasari a agi de même pour la fresque léonardienne de la salle des 500. Peut-être à l'endroit où il a laissé une mystérieuse inscription : "Cerca Trova" (Cherchez et vous trouverez).

## Un flux de neutrons pour scruter le mur

Avec l'aide du photographe David Yoder, le restaurateur a obtenu la collaboration du physicien atomiste américain Robert Smither pour mettre au point une caméra spéciale, capable d'envoyer, à travers le mur en question, un flux de neutrons qui, le cas échéant, percuteront les noyaux des pigments de la fresque, provoquant alors l'émission de rayons gamma traçables en signal.

Et, pour trouver les 240.000 dollars qui, malgré l'aide du National Geographic Magazine, manquent encore pour réaliser ce gadget high-tech, Seracini et Yoder font aujourd'hui appel à la générosité des amateurs d'art et de mystère, via un appel aux dons sur le site web Kickstarter.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

## Histoire du journal

Date : **Entre 1597 et 1605**  
Lieu : **Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Belgique**

Le journal est en quelque sorte une forme de transmission des nouvelles. Bien avant le journal, il y eut des messagers qui s'occupaient de transmettre les nouvelles, au XIVe siècle des services de correspondance pour les princes et les marchands et au XVe siècle, les premiers périodiques appelés des occasionnels ou des canards sont apparus sous forme de feuilles volantes pour annoncer les fêtes, batailles et faits divers. Pour ce qui est des premières publications régulières, elles sont apparues simultanément aux Pays-Bas, Allemagne, Suisse et Belgique entre 1597 et 1605.



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h06
Dohr	13h20
Asr	16h38
Maghreb	18h56
Icha	20h09

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1375 | Lundi 19 septembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## MONDE DU TRAVAIL EN FRANCE

# 5,3 millions de postes interdits aux étrangers non européens



Plus d'un emploi sur cinq, soit 5,3 millions de postes de travail, demeurent interdits aux étrangers non européens en France, soit l'équivalent de 21% des emplois en France, indique un rapport du Groupe d'étude des discriminations (GED).

Pour l'essentiel (4,5 millions), il s'agit de postes de la Fonction publique, mais près d'un million d'emplois privés sont aussi fermés aux étrangers.

La législation européenne a obligé les Etats à ouvrir les concours de fonctionnaires titulaires aux étrangers citoyens des Etats membres de l'Union européenne. Ces concours restent fermés aux autres étrangers, qui peuvent néanmoins occuper certains postes en tant que non-titulaires.

Seuls deux corps de fonctionnaires sont ouverts à tous les étrangers : les médecins des hôpitaux et les enseignants-chercheurs dans les universités, soient 163.000 emplois. En revanche, la grande majorité des postes (défense, enseignement,

impôts, police) restent totalement fermés aux étrangers, même européens. Par ailleurs, plusieurs entreprises publiques emploient des fonctionnaires ou disposent pour leurs salariés de statuts proches de celui de la Fonction publique et interdisent aux étrangers hors Union européenne d'y postuler.

En outre, plusieurs professions, souvent libérales, du secteur privé ne sont pas ouvertes aux étrangers parce que seuls les diplômes français sont reconnus. Il s'agit généralement de professions médicales ou juridiques. Il est alors possible d'exercer avec une nationalité étrangère à condition de posséder un diplôme français. On compte 7.000 médecins exerçant avec un diplôme étranger sur plus de 200.000 en France, ou encore 750 avocats non européens sur 50.000 et 600 architectes non européens sur 30.000, indique la même source. La fermeture d'une partie du marché du travail aux étrangers constitue l'un des facteurs du chômage des étrangers, et notamment des jeunes immigrés. Elle constitue un frein majeur dans l'intégration professionnelle. Au total, plus de 130.000 recrutements annuels sont interdits aux étrangers non européens à la recherche d'un emploi. Pour certains métiers qui demandent des compétences techniques précises - médecin, architecte, avocat, etc. - il est demandé de définir des équivalences entre les diplômes, mais il s'agit souvent d'un artifice pour freiner l'emploi d'étrangers dans ces secteurs. «*La légitimité de l'interdiction de très nombreux postes de travail est devenue douteuse au fil du temps : en quoi le simple fait d'être étranger pose une difficulté aujourd'hui pour enseigner, posséder un bureau de tabac ou contrôler un train*» s'est interrogé le rapport dans ce contexte.

## CONTREBANDE A ALGER ET A TLEMCEN

# Des produits pyrotechniques et des déchets de cuivre saisis

Les services des Douanes algériennes ont saisi, jeudi dernier, une grande quantité de produits pyrotechniques et déjoué une tentative d'exportation frauduleuse de déchets de cuivre, indique un communiqué de la direction générale des Douanes. La première opération a permis de saisir 2.046 cartons de pétards d'une valeur de 65 millions DA au port d'Alger, précise-t-on de même source. La seconde concerne la saisie à Tlemcen de 10 quintaux de déchets de cuivre dont la valeur et les pénalités encourues représentent près de 8 millions de dinars. Cette saisie de déchets de cuivre est la deuxième effectuée en moins d'une semaine à Tlemcen après celle de mardi dernier, portant sur 12 quintaux.

## SEAAL

# Suspension de l'alimentation en eau potable dans 7 communes de l'Algérois

Une suspension de l'alimentation en eau potable affectera demain (à partir de 18h) et mercredi (jusqu'à 6h) certaines communes d'Alger, a indiqué dimanche la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Cette suspension touchera les communes de Bir Mourad Rais, Hydra et El-Mouradia, et partiellement les communes de Kouba, El-Biar et Ben Aknoun, ajoute le communiqué. Cette suspension est due à des travaux de répara-

tion d'une canalisation principale de transport d'eau et l'installation d'une vanne au sein de la station de pompage de Kouba, précise la même source. Un dispositif de citernage sera mis en place pour alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers afin de réduire les désagréments pour la population, assure la SEAAL, qui affirme mettre tout en oeuvre pour rétablir au plus vite la situation et assurer de nouveau la continuité de service.

## Très Libre

### LES ALGÉRIENS INÉBRANLABLES



## DEMANDE D'ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU Le Président Abbas à New York

Le Président palestinien Mahmoud Abbas était attendu hier soir à New York où il soumettra la demande d'adhésion de la Palestine à l'Onu, au moment où le Quartette international doit se réunir dans la journée pour examiner une possible relance du processus de paix, suspendu depuis des mois. Au cours de son séjour à New York, le Président Abbas soumettra au chef de l'Onu, Ban Ki-moon, la demande d'adhésion et donnera un discours devant l'Assemblée générale, consacré à la situation prévalant dans les territoires palestiniens occupés. En marge de la réunion de l'Assemblée générale de l'Onu, prévue le 23 septembre, M. Abbas rencontrera outre M. Ban Ki-moon, des chefs d'Etat et délégations des différents pays pour discuter des relations de coopération bilatérale ainsi que des développements de la situation dans la région arabe et dans le monde. Samedi, le dirigeant palestinien a annoncé qu'il allait soumettre à au chef de l'Onu la demande d'adhésion à part entière de l'Etat palestinien aux Nations unies, malgré les pressions de pays occidentaux à leur tête les Etats-Unis, qui veulent éviter par tous les



moyens le recours palestinien à l'Onu, en proposant toutefois une relance de négociations de paix. Jugée "constructive" par l'UE et Washington, cette option de relancer un processus de paix jusqu'ici "infructueux" sera au centre d'une réunion du Quartette prévue dans la journée à New York. Après un série de réunions sur cette question, le Quartette n'a pas réussi jusqu'à présent à mener de nouveau Israéliens et Palestiniens à la table des négociations, à l'arrêt depuis fin octobre 2010 en raison de la poursuite de la colonisation juive dans les territoires palestiniens occupés.

## CAMPAGNE D'ÉVALUATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

# Départ du «Grine-Belkacem» le 17 octobre prochain

Le coup d'envoi de la campagne d'évaluation des ressources halieutiques nationales, qui sera réalisée par des chercheurs algériens, a été donné dimanche par le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Abdellah Khanafou. Cette campagne, qui démarrera le 17 octobre prochain, sera effectuée par le bateau de recherche algérien baptisé du nom du chahid Grine Belkacem avec à son bord 11 chercheurs algériens assistés de deux Sud-Coréens. Il s'agit de la première sortie de ce bateau, acquis par le ministère en février et qui va effectuer cette fois une évaluation des ressources pélagiques ou

poisson bleu (sardine, sardinelle, allache, anchois, bogue et bonite). Cette campagne s'inscrit dans le cadre de l'actualisation des données des précédentes campagnes effectuées en Algérie pour connaître ses ressources halieutiques. La première a été réalisée en 1974 par l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture (FAO), suivie par une campagne menée par un institut norvégien en 1979, la troisième était l'œuvre de l'Institut français des sciences et techniques de pêche et la dernière en 2003 et renouvelée en 2004, effectuée dans le cadre de la coopération algéro-espagnole.